



Achat - Guide de l'utilisateur - Données de base achat

© Copyright 2021 Infor

Tous droits réservés. Les marques, dessins et modèles ci-joints sont des marques et/ou des marques déposées de Infor et/ou ses associés et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques listées ci-jointes appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Notifications importantes

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et la propriété de Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive de Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts (de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant ("Objectif").

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes. Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut pas être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance de marques

Tous les autres noms de société, produit ou service référencés sont des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations sur la publication

Code du document	procurmasdatug (U9817)
Release	10.7 (10.7)
Publié le	8 août 2022

Table des matières

A propos de ce document

Chapitre 1 Introduction.....	9
Achat.....	9
Chapitre 2 Données Article.....	11
Données d'achat Article.....	11
Spécification des données d'achat article et des données d'achat article par défaut pour un groupe d'articles.....	11
Article acheté 360.....	12
Spécification des données article - tiers acheteur.....	12
Etat 360 - Fournisseur.....	13
Sourcing.....	13
Liste des fournisseurs approuvés.....	13
Calcul des délais et des dates.....	13
Calcul des délais d'article achetés.....	13
Détermine la date de réception planifiée.....	17
Détermination de la date de réception planifiée en fonction du temps d'approvisionnement uniquement.....	22
Sourcing.....	24
Sourcing.....	24
Utilisation des priorités.....	24
Utilisation des pourcentages de sourcing.....	25
Articles de fabricant.....	26
Achat d'articles de fabricant.....	26
Définition et utilisation des articles NAF.....	28
Définition et utilisation des articles fabricant multiple.....	31
Conversion d'articles fabricants multiples en articles à numéro d'article de fabricant.....	32
Chapitre 3 Données organisationnelles.....	37
Données organisationnelles d'achat.....	37

Spécifier les types de commandes fournisseurs.....	37
Spécifier les services des achats.....	38
Spécification des données d'achat par site.....	38
Spécification des profils utilisateur.....	38
Spécifiez les règles d'approbation.....	38
Traitement paramétrable des commandes fournisseurs.....	39
Activités et types de commandes fournisseurs.....	39
Exécution des activités.....	40
Périphériques par défaut.....	40
Statut des commandes fournisseurs et du traitement paramétrable des commandes fournisseurs.....	41
Règles d'approbation pour les commandes fournisseurs.....	42
Service des achats par défaut.....	43
Commande fournisseur créée manuellement et commandes fournisseurs générées par Projet.....	43
Commande fournisseur automatiquement générée.....	43
Demande d'achat.....	44
Appel d'offres.....	44
Bases de taux dans Achat.....	44
Utilisation de bases de taux.....	45
Chapitre 4 Données générales.....	49
Données d'achat générales.....	49
Spécification des groupes de coûts supplémentaires.....	49
Constitution de la liste d'approbateurs.....	49
Spécification des données permettant d'assurer le suivi des modifications de commande et de déterminer le motif de ces modifications.....	49
Coûts supplémentaires sur les commandes fournisseurs.....	50
Modification/confirmation des commandes.....	52
Paramètres des ordres de modification.....	52
Modification et confirmation des commandes.....	53
Impression des modifications.....	55

Annexe A Graphiques	57
Graphiques relatifs à l'article acheté.....	57
Livraison à temps.....	57
Notations des 8 meilleurs fournisseurs.....	58
Pourcentage d'achat.....	58
Historique des prix.....	58
Planifié disponible.....	59
Annexe B Glossaire	61
Index	

A propos de ce document

Ce document décrit le processus de configuration des données de base dans Achat, lequel comprend la définition des données d'achat Article ainsi que celle des informations organisationnelles et générales associées.

Prérequis

Il n'est pas nécessaire d'avoir une connaissance approfondie des logiciels LN pour lire ce document. La connaissance générale de la fonctionnalité Infor LN suffit.

Références

Utiliser ce guide à titre de référence principale pour les données d'achat de base. Utiliser les éditions en cours de ces références rattachées pour rechercher des informations qui ne sont pas présentées dans ce guide :

- *Guide de l'utilisateur - Programmes d'achat et de vente U9541 FR*
- *Guide de l'utilisateur - Catalogues de produits U9815 FR*
- *Guide de l'utilisateur - Coûts globaux U9675 FR*
- *Guide de l'utilisateur - Demandes d'achat U9820 FR*
- *Guide de l'utilisateur - Appels d'offres U9821 FR*
- *Guide de l'utilisateur - Commandes fournisseurs U9824 FR*
- *Guide de l'utilisateur - Contrats d'achat U9822 FR*
- *Guide de l'utilisateur - Notation du fournisseur U9823 FR*
- *Guide de l'utilisateur - Statistiques U9816 FR*
- *Guide de l'utilisateur - Sous-traitance U9361 FR*
- *Guide de l'utilisateur - Contrôle budgétaire U9655 FR*
- *Guide de l'utilisateur - Calcul des prix U9179 FR*
- *Guide de l'utilisateur - Tarification matières U9865 FR*

Comment lire ce document

Ce document est constitué à partir de rubriques d'aide en ligne. Texte en italiques suivi d'un numéro de page représentant un hyperlien vers une autre section de ce document.

Les termes soulignés correspondent à un lien vers une définition du glossaire. Si vous consultez ce document en ligne, le fait de cliquer sur un terme souligné vous renvoie à la définition du glossaire qui se trouve à la fin.

Commentaires ?

Cette documentation fait l'objet de révisions et d'améliorations constantes. Vos remarques/demandes d'informations sur ce document sont bienvenues. Veuillez envoyer vos commentaires à l'adresse email documentation@infor.com.

Référez le numéro et le titre du document dans votre email. L'efficacité de nos rétroactions dépend de la spécificité de vos informations.

Contacteur Infor

Si vous avez des questions sur les produits d'Infor, consultez le portail de support Infor Xtreme à www.infor.com/inforxtreme .

Si ce document est mis à jour après la sortie du produit, la nouvelle version sera publiée sur ce site web. Il est recommandé de vérifier périodiquement si la documentation a été mise à jour en consultant ce site web.

N'hésitez pas à contacter documentation@infor.com pour tout commentaire sur la documentation d'Infor.

Achat

L'application Achat permet de gérer les activités d'achat et les données qui en résultent.

La fonctionnalité d'achat inclut plusieurs procédures fonctionnelles qui contrôlent (partiellement) l'achat de marchandises. La procédure de commande fournisseur constitue la principale procédure d'achat. Dans la plupart des cas, la procédure de commande fournisseur n'est pas une procédure autonome. Elle est précédée et suivie d'autres procédures.

Les procédures suivantes sont susceptibles de précéder la procédure de commande fournisseur :

- Procédure de demande d'achat
- Procédure d'appel d'offres
- Procédure de contrat d'achat

La procédure de programme d'achat se déroule parallèlement à la procédure de commande fournisseur.

La procédure de notation du fournisseur succède à la procédure de commande fournisseur.

L'application Achat gère les données principales suivantes :

- Données de base achat
- Demandes d'achat
- Appels d'offres
- Commandes fournisseurs
- Contrats d'achat
- Programmes d'achat
- Notation du fournisseur
- Facturation rétroactive
- Statistiques
- Paramètres d'achat

Données d'achat Article

Dans le module Données de base des articles, vous pouvez spécifier les articles et données article à un niveau global. Avant de pouvoir exécuter des procédures d'achat, vous devez également spécifier les données Article relatives aux achats dans Données d'achat Article.

Spécification des données d'achat article et des données d'achat article par défaut pour un groupe d'articles

Avant d'utiliser les transactions de commande dans Achat, vous devez indiquer les données Article propres aux achats dans la session Article - Achat (tdipu0601m000). Pour saisir un article acheté, vous devez entrer une grande quantité d'informations. En définissant des valeurs par défaut, vous réduisez considérablement les données qu'il est nécessaire de saisir lors de l'ajout d'un article acheté. Pour la définition des caractéristiques par défaut de l'article, le groupe d'articles est associé au type d'article. Vous pouvez saisir les caractéristiques par défaut des articles achetés appartenant à un groupe d'articles dans la session Articles - Valeurs par défaut d'achat (tdipu0102m000).

Pour spécifier les caractéristiques par défaut des articles d'achat et les articles achetés :

1. Saisissez un groupe d'articles dans la session Groupes d'articles (tcmcs0123m000).
2. Indiquez les caractéristiques globales par défaut de l'article dans la session Articles - valeurs par défaut (tcibd0102m000) où vous devez saisir le **Groupe d'articles** préalablement défini dans la session Groupes d'articles (tcmcs0123m000).
3. Cliquez sur **Achat** de la session Articles - valeurs par défaut (tcibd0102m000). La session Articles - Valeurs par défaut d'achat (tdipu0102m000) est alors lancée. Elle permet de saisir les caractéristiques par défaut de vente de l'article pour la combinaison **Type d'article** et **Groupe d'articles**.
4. Introduisez un article dans la session Articles (tcibd0501m000) pour la combinaison de **Type d'article** et de **Groupe d'articles** que vous avez définie précédemment dans la session Articles - valeurs par défaut (tcibd0102m000). Les valeurs par défaut de la session Articles - valeurs par défaut (tcibd0102m000) sont alors insérées dans la session Articles (tcibd0501m000).

5. Cliquez sur **Achat** de la session Articles (tcibd0501m000). La session Articles - Achat (tdipu0101m000) commence, vous pouvez indiquer les données d'achat pour l'article créé dans la session Articles (tcibd0501m000). Les valeurs par défaut de la session Articles - Valeurs par défaut d'achat (tdipu0102m000) sont insérées dans la session Articles - Achat (tdipu0101m000).

Remarque

- Si vous utilisez la fonctionnalité multisite, vous pouvez spécifier les données d'achat Article par service des achats ou par site. Indiquez les sites et services des achats dans les onglets appropriés des sessions Article - Valeurs par défaut d'achat (tdipu0602m000) et Article - Achat (tdipu0601m000).
- Pour la génération des transactions concernant l'article acheté, les données Article relatives à la commande doivent être indiquées dans la session Article - Commande (tcibd2100m000) et celles relatives à l'établissement du prix de revient doivent être calculées dans la session Données établissement coûts de revient (ticpr0107m000).

Article acheté 360

Si le champ **Acheteur** de la session Articles - Achat (tdipu0101m000) est renseigné, utilisez la session Article acheté 360 (tdipu0103m000) pour afficher tous les articles concernant l'acheteur spécifique. La session Etat 360 - Article acheté (tdipu0103m000) fournit une vue d'ensemble des données article et un accès rapide aux données liées aux articles et aux fournisseurs.

La session Etat 360 - Article acheté (tdipu0103m000) permet :

- d'afficher, de gérer et de créer les données liées aux articles ;
- d'afficher, de gérer et de créer les données d'achat d'un article, telles que les commandes fournisseurs, les contrats d'achat, les appels d'offres, les programmes d'achat, etc.
- d'exécuter facilement de nombreuses tâches liées aux articles.
- d'afficher plusieurs graphiques liés aux articles. Voir *Graphiques relatifs à l'article acheté* (p. 57).

Spécification des données article - tiers acheteur

Utilisez la session Article - Tiers vendeur/expéditeur (tdipu0110m000) pour définir les informations spécifiques du tiers acheteur par article. Ces informations servent à déterminer la façon dont la commande est achetée et reçue par le tiers acheteur spécifique. La session Article - Tiers vendeur/expéditeur (tdipu0110m000) contient les données logistiques par défaut d'un tiers acheteur requises pour une commande fournisseur. Si le tiers acheteur est un tiers interne, la session Article - Tiers vendeur/expéditeur (tdipu0110m000) contient également les données logistiques par défaut des programmes d'achat et des versions d'achat. Si le tiers acheteur est un tiers externe, les données logistiques du programme d'achat et de la version d'achat sont extraites de la session Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000).

Etat 360 - Fournisseur

Vous pouvez utiliser la session Etat 360 - Fournisseur (tdsmi1501m000) pour afficher, gérer et créer les données relatives à un tiers vendeur et afficher tous les tiers pertinents pour un acheteur spécifique. La session Etat 360 - Fournisseur (tdsmi1501m000) fournit une vue générale des informations relatives aux tiers vendeurs et un accès rapide aux données liées aux tiers vendeurs.

Sourcing

Vous pouvez attribuer aux tiers une priorité et un pourcentage de sourcing dans la session Article - Tiers vendeur/expéditeur (tdipu0110m000) si le même article est livré par plusieurs tiers. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Sourcing* (p. 24)

Liste des fournisseurs approuvés

Vous pouvez utiliser la session Liste des fournisseurs approuvés (tdipu0110m200) pour consulter la liste des fournisseurs approuvés.

La case **Source de fournisseurs approuvés seulement** de la session Article - Achat (tdipu0601m000) détermine quels fournisseurs sont approuvés pour livrer l'article.

Calcul des délais et des dates

Calcul des délais d'article achetés

Vous pouvez spécifier et calculer plusieurs délais pour une combinaison article acheté/tiers.

Dans les sessions Article - Tiers vendeur/expéditeur (tdipu0110m000) et Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000):

- Le délai de fabrication calculé est affiché dans le champ **Calculer le délai de fabrication (jours)**.
- Le délai de fabrication total calculé est affiché dans le champ **Délai total calculé (jours)**.

Remarque

Chaque fois que vous ouvrez ou fermez la session Article - Tiers vendeur/expéditeur (tdipu0110m000) ou Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000), LN recalcule les délais de fabrication.

Calcul du délai (total)

1. Calcul de la moyenne des heures disponibles dans une journée

Pour calculer le délai (total), LN détermine d'abord le nombre moyen d'heures disponible pour chaque jour ouvrable, en fonction de la semaine de travail, pour le type de disponibilité indiqué dans le champ **Type de disponibilité par défaut** de la session Paramètres d'achat (tdpur0100m000).

Pour calculer la moyenne des heures disponible de chaque jour libre, LN:

- a. Identifie les heures disponibles par jour en tenant compte de l'heure de début et de l'heure de fin.
- b. Calcule le total des heures disponibles par semaine en additionnant les heures disponibles de chaque jour.
- c. Divise ce total par le nombre de jours disponibles dans une semaine. Le résultat correspond à la moyenne d'heures disponibles pour chaque jour ouvrable.

2. Calcul du délai en heures

LN utilise la moyenne des heures disponible de chaque jour libre pour convertir les éléments de délai en heures et calcule le délai en additionnant ces éléments depuis les sessions Article - Tiers vendeur/expéditeur (tdipu0110m000) et Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000):

- Temps de traitement interne
- Délai de sécurité
- Délai d'approvisionnement ou délai d'approvisionnement total
- **Temps de transport (jours).**

Le calcul du temps de transport dépendant de l'implémentation de l'application Transport, vous pouvez définir celle-ci dans la session Composants logiciel implémentés (tccom0500m000). Si l'application Transport n'est pas implémentée, LN utilise le temps de transport de l'adresse du tiers expéditeur à celle du magasin destinataire, le cas échéant en fonction d'une table des distances, depuis la session Distances (par ville) (tccom4137s000) ou Distances (par code postal) (tccom4138s000). La session depuis laquelle est extrait le temps de transport dépend de la valeur du champ **Tables de distances d'utilisation** dans la session Paramètres COM (tccom0000s000).

Si l'application Transport est implémentée, le calcul du temps de transport dépend du transporteur et des itinéraires. Les plans de transport et les niveaux de service sont inconnus à ce stade. Pour extraire le temps de transport :

- a. Si l'itinéraire, le transporteur, l'origine et les adresses de destination sont connus, LN recherche d'abord les plans de transport puis les itinéraires standard avec les itinéraires, adresses et transporteurs correspondants.
- b. Si la recherche a pour résultat plusieurs plans de transport ou itinéraires standard, LN sélectionne le plan ou l'itinéraire dont le groupe de moyens de transport correspond à celui du transporteur.
- c. Si LN trouve de nouveau plusieurs plans de transport ou itinéraires standard, les plans de transport ont priorité sur les itinéraires standard. Si la recherche a pour seul résultat des itinéraires standard, la sélection s'effectue en fonction de la valeur du paramètre

Critère de sélection du transporteur/LSP dans la session Paramètres de planification du transport (fmlbd0100m000).

- d. Si LN trouve de nouveau plusieurs plans de transport, il sélectionne le premier trouvé dans la base de données.

3. Calcul du délai en jours

En tenant compte de la moyenne des heures disponibles par jour ouvrable, LN convertit le délai de fabrication en jours. Lorsqu'il reste une fraction de journée, LN l'arrondit pour obtenir une journée entière. Le délai de fabrication est donc toujours exprimé en journées complètes.

Exemple- type de disponibilité pour les achats

PURAT désigne le type de disponibilité pour les achats. La semaine de travail standard correspondant au type de disponibilité PURAT est la suivante :

Jour	Disponible	Heure de début	Heure de fin	Heures disponibles
Lundi	Oui	08:30:00	16:30:00	8
Mardi	Oui	8:00:00	16:00:00	8
Mercredi	Oui	9:00:00	16:30:00	7.5
Jeudi	Oui	8:00:00	16:30:00	8.5
Vendredi	Oui	8:00:00	16:00:00	8

Selon la semaine de travail ci-dessus, un total de 40 heures est disponible chaque semaine. Chaque jour disponible comprend huit heures en moyenne. Cela correspond à 40 heures disponibles par semaine (cinq jours ouvrés par semaine).

En tenant compte d'une moyenne de huit heures par jour disponible, LN convertit les composants suivants en délais exprimés en heures.

Composant du délai	Délai	Délai en heures
Temps de traitement interne	6 heures	6 heures
Délai de sécurité	6 heures	6 heures
Délai d'approvisionnement (total)	1 jour	8 heures

Exemple- type de disponibilité pour le transport de marchandises

Le **Temps de transport (jours)** est converti selon le **Type de disponibilité pour transport de marchandises**, tel qu'il est spécifié dans la session Paramètres COM (tccom0000s000), et non le type de disponibilité pour achat.

EXPO désigne le **Type de disponibilité pour transport de marchandises**. La semaine de travail correspondant au type de disponibilité EXPO est la suivante :

Jour	Disponible	Heure de début	Heure de fin	Heures disponibles
Lundi	Oui	8:00:00	17:00:00	9
Mardi	Oui	8:00:00	17:00:00	9
Mercredi	Oui	9:00:00	17:30:00	8.5
Jeudi	Oui	8:00:00	17:30:00	9.5
Vendredi	Oui	8:00:00	17:00:00	9

Selon la semaine de travail ci-dessus, un total de 45 heures est disponible chaque semaine. Chaque journée disponible comprend neuf heures en moyenne. Cela correspond à 45 heures disponibles par semaine (cinq jours ouvrés par semaine).

En tenant compte d'une moyenne de neuf heures par jour disponible, LN convertit le **Temps de transport (jours)** en délai exprimé en heures.

Composant du délai	Délai en heures
--------------------	-----------------

Temps de transport 2 jours	18 heures
----------------------------	-----------

Exemple- délai calculé

La somme des valeurs des champs **Heure de traitement interne**, **Délai de sécurité** et **Délai approvisionnement** est de 20 heures. En journées, cela correspond à 2,5 jours, c'est-à-dire un délai total de 20 heures/huit heures en moyenne par jour disponible. Etant donné que le délai de fabrication est toujours exprimé en journées complètes, LN arrondit ce chiffre à 3 jours. Le **Temps de transport (jours)** est de 18 heures. En journées, cela correspond à 2 jours, c'est-à-dire un délai total de 18 heures/neuf heures en moyenne par jour disponible. Le champ **Calculer le délai de fabrication (jours)** prend donc la valeur 5.

Détermine la date de réception planifiée.

Lorsque vous spécifiez une ligne de commande fournisseur ou de programme d'achat, vous devez aussi calculer une date de réception planifiée. La date de réception planifiée est calculée sur la base de la date de commande ou de création, les délais des articles et l'horizon. En fonction de l'horizon, la date de réception planifiée peut être déterminée précisément ou globalement.

Détermination de l'horizon

LN détermine l'horizon en ajoutant l'horizon délai à la date et l'heure actuelles, en tenant compte du calendrier de l'entreprise à laquelle le type de disponibilité est lié pour les achats. LN compare la date de commande/création avec cet horizon, ce qui conduit à l'une des possibilités suivantes :

- la date de commande/création n'est pas comprise dans l'horizon, C'est la date de réception planifiée qui est donc globalement déterminée.
- La date de commande/création n'est pas comprise dans l'horizon. C'est la date de réception planifiée qui est donc précisément déterminée.

Remarque

- Indiquez les délais des articles dans les sessions Article - Tiers vendeur/expéditeur (tdipu0110m000) et Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000).
- L'horizon est calculé à partir du champ **Horizon délai (jours)** dans les sessions Article - Tiers vendeur/expéditeur (tdipu0110m000) ou Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000).
- Vous pouvez exprimer les éléments de délai en heures et en jours mais l'horizon de délai doit toujours être en jours.
- Vous pouvez spécifier le type de disponibilité pour les achats dans la session Paramètres d'achat (tdpur0100m000).

- Définissez le type de disponibilité pour le transport de marchandises dans le champ **Type de disponibilité pour transport de marchandises** de la session Paramètres COM (tccom0000s000).
- Le calendrier de la société est celui qui est lié à celle-ci dans la session Sociétés (tcecm1170m000).
- Avant la date de début et après la date de fin du calendrier de la société, LN utilise la semaine de travail.
- Si aucune donnée n'est disponible pour un article dans la session Article - Tiers vendeur/expéditeur (tdipu0110m000), LN détermine la date de réception planifiée en n'utilisant que le délai d'approvisionnement figurant dans la session Articles - Achat (tdipu0101m000). Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Détermination de la date de réception planifiée en fonction du temps d'approvisionnement uniquement* (p. 22).
- Pour calculer la date de réception planifiée, cliquez sur **Calculer** dans la session Lignes de commande fournisseur (tdpur4101m000) ou les sessions Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000). La date de réception planifiée s'affiche dans le champ **Date de réception planifiée** de ces sessions.

Exemple de calcul de l'horizon

Date/heure courante : mercredi 10 mars/15:00:00

Le calendrier de la société associé au type de disponibilité Gestion des achats prévoit une heure de début à 8:00:00 et une heure de fin à 16:00:00, ainsi que des semaines s'étalant du lundi au vendredi.

Horizon délai (jours) : 10

Il reste une heure de disponible le mercredi, donc mercredi compte pour un jour entier. La première semaine comprend ainsi trois jours disponibles et la semaine suivante en comprend cinq. Il reste donc deux jours la troisième semaine. LN identifie un créneau le mardi 23 mars, qu'il comptabilise comme un jour entier. LN définit l'horizon délai en fonction de la dernière disponibilité. L'horizon est donc le mardi 23 mars/16:00:00.

Date de commande/création non comprise dans l'horizon

Si la date de commande n'est pas comprise dans l'horizon, LN considère que la commande fournisseur/le programme d'achat représente une demande prévisionnelle pour laquelle aucune date de réception planifiée n'est encore nécessaire.

LN tient compte du calendrier et définit la date de réception planifiée en procédant comme suit :

Date de commande/création + délai calculé

LN extrait le délai calculé du champ **Calculer le délai de fabrication (jours)** des sessions Article - Tiers vendeur/expéditeur (tdipu0110m000) ou Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000).

Exemple de date de commande/création nom comprise dans l'horizon

Date de commande/création : jeudi 25 mars/17:00:00

Délai de fabrication (jours) : 5

Le calendrier de la société associé au type de disponibilité pour les achats prévoit une heure de début à 8:00:00 et une heure de fin à 16:00:00, ainsi que des semaines s'étalant du lundi au vendredi.

Le jeudi 25 mars/17:00:00 ne correspond pas à une date/heure disponible conformément au calendrier. LN recherche donc la première date/heure disponible pour y associer le délai de fabrication (vendredi 26/8:00:00). Il reste donc quatre jours la semaine suivante. LN identifie un créneau le quatrième jour (jeudi 1er avril), qu'il comptabilise comme un jour entier. LN définit la date de réception planifiée en fonction de la dernière disponibilité. La date de réception planifiée est donc le jeudi 1er avril/16:00:00.

Date de commande/création comprise dans l'horizon

Si la date de commande/création est comprise dans l'horizon, LN considère que la commande fournisseur/le programme d'achat représente une demande immédiate pour laquelle une date de réception planifiée est nécessaire. Dans ce cas, LN calcule la date de réception planifiée en ajoutant les éléments qui définissent le délai et en tenant compte des calendriers correspondant à chacun de ces éléments.

LN détermine la date de réception planifiée de la façon suivante :

Date de commande/création + temps de traitement interne + délai d'approvisionnement + temps de transport + délai de sécurité.

LN extrait la date de commande/création et les composants du délai comme suit :

- La date de commande dans le champ **Date de commande** de la session Lignes de commande fournisseur (tdpur4101m000).
- La date de création dans le champ **Date de création** de la session Programmes d'achat (tdpur3110m000).
- Le temps de traitement interne dans le champ **Heure de traitement interne** des sessions Article - Tiers vendeur/expéditeur (tdipu0110m000) ou Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000).

- Le délai de sécurité dans le champ **Délai de sécurité** des sessions Article - Tiers vendeur/expéditeur (tdipu0110m000) ou Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000).
- Le délai de sécurité dans le champ **Délai approvisionnement** des sessions Article - Tiers vendeur/expéditeur (tdipu0110m000) ou Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000).
- Le délai de transport dans le champ **Temps de transport (jours)** des sessions Article - Tiers vendeur/expéditeur (tdipu0110m000) ou Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000).

Chemin de recherche de calendriers

Lors de la détermination de la date de réception planifiée, LN recherche les calendriers liés aux éléments de délai comme suit :

- 1. Temps de traitement interne**
Lorsque la combinaison article/tiers vendeur est associée à un service des achats, lui-même associé à un calendrier, LN tient compte de ce calendrier. La session Départements (tcmcs0565m000) permet de définir le calendrier du service des achats.
- 2.** Si ce calendrier ou le service des achats n'est pas défini, LN se réfère au calendrier de la société.
- 3. Délai d'approvisionnement**
Lorsqu'un tiers expéditeur et son calendrier sont définis, LN tient compte de ce calendrier.
- 4.** Lorsqu'il n'est pas possible d'utiliser le calendrier du tiers expéditeur, LN se réfère au calendrier du tiers vendeur.
- 5.** Lorsqu'il n'est pas possible d'utiliser le calendrier du tiers vendeur, LN se réfère au calendrier de la société.
- 6. Temps de transport**
Lorsqu'un transporteur est défini, qu'il est lié à un tiers vendeur et que le calendrier de celui-ci est connu, LN tient compte de ce calendrier.
- 7.** Lorsqu'un transporteur est défini, qu'il est lié à un tiers vendeur, mais que le calendrier de celui-ci n'est pas défini, LN se réfère au calendrier de la société.
- 8.** Si le transporteur est défini, mais qu'il n'est lié à aucun tiers vendeur, LN se réfère au calendrier de la société.
- 9.** Si le transporteur n'est pas défini, LN se réfère au calendrier de la société.
- 10. Délai de sécurité**
Lorsqu'un tiers expéditeur et son calendrier sont définis, LN tient compte de ce calendrier.
- 11.** Lorsqu'il n'est pas possible d'utiliser le calendrier du tiers expéditeur, LN se réfère au calendrier du tiers vendeur.
- 12.** Lorsqu'il n'est pas possible d'utiliser le calendrier du tiers vendeur, LN se réfère au calendrier de la société.

Remarque

LN recherche les calendriers en fonction des critères suivants :

- le calendrier associé au composant du délai,
- Le type de disponibilité de l'achat.
- le type de disponibilité pour le transport de marchandises,
- des dates de début et de fin du calendrier.

Exemple de date de commande/création comprise dans l'horizon ou antérieure à celui-ci

Date de commande/création :	vendredi 12 mars/07:00:00
Temps de traitement interne (heures) :	6
Délai d'approvisionnement (jours) :	1
Temps de transport (jours) :	2
Délai de sécurité (heures) :	4

Le calendrier de la société associé au type de disponibilité des achats et au **Type de disponibilité pour transport de marchandises** prévoit une heure de début à 8:00:00 et une heure de fin à 16:00:00, ainsi que des semaines s'étalant du lundi au vendredi. Le calendrier du tiers vendeur associé au type de disponibilité des achats et au **Type de disponibilité pour transport de marchandises** prévoit une heure de début à 8:30:00 et une heure de fin à 16:30:00, ainsi que des semaines s'étalant du lundi au vendredi. Le calendrier du tiers expéditeur associé au type de disponibilité des achats prévoit une heure de début à 9:00:00 et une heure de fin à 17:00:00, ainsi que des semaines s'étalant du lundi au vendredi.

LN détermine la date de réception planifiée de la façon suivante :

1. LN ajoute le temps de traitement interne à la date de commande/création en tenant compte du calendrier de la société. Conformément au calendrier de la société, le vendredi 12 mars/7:00:00 n'est pas une date/heure compatible. LN recherche donc la première date/heure disponible pour y associer le temps de traitement interne, c'est-à-dire le vendredi 12 mars/8:00:00.
2. LN ajoute le temps de traitement interne au vendredi 12 mars/8:00:00. Le résultat est donc : vendredi 12 mars/14:00:00.
3. LN associe le délai d'approvisionnement au vendredi 12 mars/14:00:00, conformément au calendrier de la société. D'après le calendrier de la société, il reste deux heures le vendredi 12 mars. Etant donné que le délai d'approvisionnement est exprimé en jours, LN compte le vendredi 12 mars comme un jour entier. Le résultat est donc : vendredi 12 mars/16:00:00.
4. LN associe le temps de transport au vendredi 12 mars/16:00:00 en tenant compte du calendrier du tiers vendeur. D'après ce calendrier, il reste une demi-heure le vendredi 12 mars. Etant

donné que le temps de transport est exprimé en jours, LN compte le vendredi 12 mars comme un jour entier. Le deuxième jour de transport est le premier jour disponible après le vendredi 12 mars, c'est-à-dire le lundi 15 mars. La date/heure sera donc le lundi 15 mars/16:30:00.

5. LN associe le délai de sécurité au vendredi 15 mars/16:30:00 en tenant compte du calendrier du tiers expéditeur. D'après ce calendrier, il reste une demi-heure le lundi 15 mars. Les trois heures et demie restantes sont reportées sur le mardi 16 mars à 9:00:00. La date/heure sera donc le mardi 16 mars/12:30:00, ce qui correspond à la date de réception planifiée.

Détermination de la date de réception planifiée en fonction du temps d'approvisionnement uniquement

Lorsque vous spécifiez une ligne de commande fournisseur et qu'aucune donnée n'est disponible pour l'article dans la session Article - Tiers vendeur/expéditeur (tdipu0110m000), LN n'utilise que le délai d'approvisionnement de la session Articles - Achat (tdipu0101m000) pour déterminer la date de réception planifiée.

Pour calculer la date de réception planifiée, choisissez **Calculer** dans la session Lignes de commande fournisseur (tdpur4101m000). LN indique la date de réception planifiée dans le champ **Date de réception planifiée** de cette session.

Si le délai d'approvisionnement est exprimé en :

- heures, LN tient compte du temps disponible au cours d'une journée en fonction du calendrier de la société,
- jours, LN compte un jour entier s'il reste du temps disponible au cours de la journée, selon le calendrier de la société.

LN tient compte du calendrier et calcule la date de réception planifiée en procédant comme suit :

Date de commande + temps d'approvisionnement

Définissez :

- la Order date dans le champ **Date de commande** de la session Lignes de commande fournisseur (tdpur4101m000),
- Le délai d'approvisionnement dans le champ **Délai approvisionnement** de la session Articles - Achat (tdipu0101m000).

LN recherche le calendrier de la société en fonction des critères suivants :

- Le type de disponibilité de l'achat.
- Les dates de début et de fin du calendrier.
- Vous pouvez spécifier le type de disponibilité pour les achats dans la session Paramètres d'achat (tdpur0100m000).
- Avant la date de début et après la date de fin du calendrier de la société, LN utilise la semaine de travail.

Exemple 1 - délai d'approvisionnement en jours

Délai d'approvisionnement en jours : 2

Date de commande : Le vendredi 12 Mars/11:00:00

Le calendrier de la société associé au type de disponibilité pour les achats prévoit une heure de début à 8:00:00 et une heure de fin à 16:00:00, ainsi que des semaines s'étalant du lundi au vendredi.

LN associe le délai d'approvisionnement au vendredi 12 mars/11:00:00, conformément au calendrier de la société. D'après le calendrier, il reste cinq heures le vendredi 12 mars. Etant donné que le délai d'approvisionnement est exprimé en jours, LN compte le vendredi 12 mars comme un jour entier. Il reste donc un jour de délai d'approvisionnement pour la semaine suivante. LN identifie un créneau le lundi 15 mars, qu'il comptabilise comme un jour entier. LN définit la date de réception planifiée en fonction de la dernière disponibilité. La date de réception planifiée est donc le lundi 15 mars/16:00:00.

Exemple 2 - délai d'approvisionnement en heures

Délai d'approvisionnement (heures) : 16

Date de commande : Le vendredi 12 Mars/11:00:00

Le véritable calendrier de la société associé au type de disponibilité pour les achats prévoit une heure de début à 8:00:00 et une heure de fin à 16:00:00, ainsi que des semaines s'étalant du lundi au vendredi.

LN associe le délai d'approvisionnement au vendredi 12 mars/11:00:00, conformément au calendrier de la société. D'après le calendrier, il reste cinq heures le vendredi 12 mars. Etant donné que le délai d'approvisionnement est exprimé en heures, LN prend en compte tout le temps disponible dans une journée. Cinq heures sont donc prévues le vendredi et il reste 11 heures pour la semaine suivante. LN trouve huit heures disponibles le lundi. Il en reste trois pour le mardi. La date de réception planifiée est donc le mardi 16 mars/11:00:00.

Sourcing

Sourcing

Le sourcing permet d'affecter les ordres aux tiers qui livrent les mêmes articles. Vous pouvez attribuer aux fournisseurs une priorité et/ou un pourcentage de sourcing.

Pour affecter une commande d'un article pour lequel vous avez plusieurs tiers :

1. LN recherche le tiers ayant la priorité la plus élevée. Ce tiers reçoit la commande.
2. Si plusieurs tiers ont la même priorité, LN examine les pourcentages de sourcing et attribue la commande en fonction de ces pourcentages.

Dans les deux cas, LN tient compte des restrictions de quantité de commande des tiers.

Remarque

Définissez la priorité, le pourcentage de sourcing et les restrictions de quantité de commande dans la session Article - Tiers vendeur/expéditeur (tdipu0110m000). Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Utilisation des priorités* (p. 24) et *Utilisation des pourcentages de sourcing* (p. 25).

Utilisation des priorités

La fonctionnalité de priorité permet d'ajouter une notation aux tiers qui livrent le même article. Ainsi, lorsque vous commandez un article donné, LN attribue la commande au tiers ayant la priorité la plus élevée (nombre le plus bas).

Remarque

Lorsqu'un tiers correct est trouvé pour une priorité spécifique, LN arrête de rechercher des tiers associés à des priorités plus faibles.

Il existe deux raisons pouvant justifier de continuer à rechercher des tiers associés à une priorité plus faible.

- Le tiers n'est pas applicable à la date d'approvisionnement
- Le tiers a un pourcentage de sourcing de 0 %.

Si des tiers de même priorité proposent des quantités de commande minimum ou maximum, LN tient également compte de ces quantités. Si, par exemple, la quantité de commande minimum d'un tiers particulier est supérieure à la quantité de commande attribuée, le tiers ne peut pas livrer l'article concerné.

Pour avoir des exemples de l'affectation de quantités de commande à des tiers sur la base des pourcentages de sourcing, reportez-vous à *Utilisation des pourcentages de sourcing* (p. 25).

Utilisation des pourcentages de sourcing

La fonctionnalité de pourcentage de sourcing permet de répartir les commandes entre plusieurs tiers. Elle n'est utile que si plusieurs tiers :

- livrent le même article,
- ont la même priorité pour livrer cet article.

Dans ce cas, la quantité commandée est répartie entre les tiers en fonction de la règle de sourcing attribuée.

Les tiers disposent souvent de quantités de commande minimum ou maximum. Dans ce cas, LN tient compte de ces quantités. Le résultat peut alors être différent de celui obtenu lorsqu'il n'existe aucune restriction de quantité.

La quantité de commande maximum d'un tiers peut être inférieure au nombre d'articles attribué, selon le pourcentage de sourcing. Dans ce cas, la quantité restante est répartie entre les autres tiers en fonction de leur pourcentage de sourcing.

A l'inverse, la quantité de commande minimum d'un fournisseur peut être supérieure au nombre d'articles attribué. Dans ce cas, le tiers n'obtient pas la commande. Tous les articles sont répartis entre les autres tiers, en fonction de leur pourcentage de sourcing.

Remarque

Les pourcentages de sourcing ne doivent pas être utilisés sur une échelle de 100. Ils permettent uniquement d'effectuer des répartitions.

Exemples

Dans les exemples suivants, les tiers disposent de la même priorité pour livrer un article donné.

-	Exemple 1 de pourcentage de sourcing	Exemple 2 de pourcentage de sourcing
Fournisseur 1	50%	50%
Fournisseur 2	30%	40%
Fournisseur 3	20%	40%
Totaux	100%	130%

Le besoin est de 1 000 articles, et les calculs ci-dessous sont effectués dans LN. Ces calculs résultent de la commande des articles auprès de différents tiers. Les exemples sont calculés sans tenir compte des restrictions de quantité de commande, puis en en tenant compte.

Exemple 1

-	Calcul	Articles*	Quantité**	Calcul	Articles***
F1	$0,50 \times 1000$	500	400 (max.)	-	400
F2	$0,30 \times 1000$	300	400 (max.)	$(30/50) \times 600$	360
F3	$0,20 \times 1000$	200	300 (max.)	$(20/50) \times 600$	240

Exemple 2

-	Calcul	Articles*	Quantité**	Calcul	Articles***
F1	$(50/130) \times 1000$	385	400 (min.)	-	000
F2	$(40/130) \times 1000$	308	500 (max.)	$(40/80) \times 1000$	500
F3	$(40/130) \times 1000$	308	500 (max.)	$(40/80) \times 1000$	500

Légende

*	Nombre d'articles à commander auprès des fournisseurs.
**	Quantité de commande maximum ou minimum du fournisseur.
***	Nombre d'articles commandés auprès des fournisseurs en cas de restrictions de quantité de commande.

Articles de fabricant

Achat d'articles de fabricant

Les sociétés achètent souvent des composants auprès de tiers vendeurs qui ne les produisent pas eux-mêmes. Ces intermédiaires proposent des composants équivalents qui sont des articles conformes aux spécifications de l'article d'origine, émanant de différents fabricants.

Ces fonctionnalités sont disponibles pour spécifier, approuver et utiliser les articles du fabricant :

- Fonctionnalité d'article Numéro d'article de fabricant (NAF)
- Fonctionnalité d'article fabricant multiple

Important

- Si vous n'utilisiez pas la fonctionnalité d'article fabricant multiple dans une version précédente de LN, vous ne pouvez pas définir ce type d'article dans la version actuelle. Vous devez utiliser la fonctionnalité NAF pour acheter des articles de fabricant, étant donné que la fonctionnalité d'un article NAF est la préférée et la plus vaste.
- Si vous avez déjà utilisé la fonctionnalité d'article fabricant multiple dans une version précédente de LN, vous pouvez définir chaque article soit en tant qu'article fabricant multiple soit en tant qu'article NAF.

Articles à numéro d'article de fabricant

Pour utiliser la fonctionnalité d'article à numéro d'article de fabricant, cochez les cases suivantes :

- **Composants logiciel implémentés (tccom0100s000)**
Numéros d'articles de fabricant implémentés
- **Articles - Achat (tdipu0101m000)**
Article à numéro d'article de fabricant

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Définition et utilisation des articles NAF* (p. 28).

Articles fabricant multiple

Ces restrictions s'appliquent à la fonctionnalité d'article fabricant multiple :

- Les articles fabricant multiple s'utilisent uniquement dans les commandes fournisseurs et les demandes d'achat. Il n'est pas possible d'utiliser ces articles dans les contrats d'achat, les programmes d'achat et les appels d'offres.
- Il n'est pas possible de modifier les données de base lorsque la date d'application est antérieure à la date actuelle.

Pour utiliser la fonctionnalité d'article fabricant multiple, sélectionnez la case **Article fabricant multiple** dans la session Articles - Achat (tdipu0101m000).

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Définition et utilisation des articles fabricant multiple* (p. 31).

Remarque

Vous pouvez convertir les données de base d'un article de type fabricant multiple en données de base d'article de type NAF. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Conversion d'articles fabricants multiples en articles à numéro d'article de fabricant* (p. 32)

Définition et utilisation des articles NAF

Définition des articles NAF

Définir les Numéros d'articles du fabricant (NAF):

1. Cochez la case **Numéros d'articles de fabricant implémentés** dans la session Composants logiciel implémentés (tccom0100s000).
2. Cochez ou décochez la case **Articles multiples par n° article fabricant** dans la session Paramètres d'achat (tdpur0100m000).
3. Cochez la case **Article à numéro d'article de fabricant** dans la session Articles - Achat (tdipu0101m000).
4. Définissez le champ **Référence croisée de l'article** sur **N° d'article de fabricant** dans la session Tiers vendeur (tccom4120s000).
5. Dans la session Fabricants (tcmcs0160m000), spécifiez les informations relatives aux fabricants et attribuez un statut à ces derniers.
6. Dans la session Numéros d'articles de fabricant (tdipu0145m000), spécifiez les Numéros d'articles du fabricant (NAF) et liez les NAF aux fabricants. Si la case **Articles multiples par n° article fabricant** est décochée dans la session Paramètres d'achat (tdpur0100m000), utilisez aussi la session Numéros d'articles de fabricant (tdipu0145m000) pour lier un article à une combinaison NAF/fabricant.
7. Si la case **Articles multiples par n° article fabricant** est décochée dans la session Paramètres d'achat (tdpur0100m000), utilisez la session Articles par n° article fabricant (tdipu0149m000) pour lier des articles à une combinaison NAF/fabricant.
8. Si des tiers ne peuvent pas livrer la totalité des NAF, spécifiez les numéros d'articles de fabricant pouvant être livrés pour un article ainsi que les tiers correspondants dans la session N° art. de fabricant par article - Tiers (tdipu0148m000). Cette session permet également de lier un numéro d'article de fabricant recommandé à un article et à un tiers. Avec la session Import. n° art. fabricant par article - Tiers (tdipu0248m000), vous pouvez lier tous les numéros d'articles de fabricant pour un article au tiers sélectionné. Si aucun numéro d'article de fabricant n'est indiqué pour une combinaison article/tiers, le tiers peut livrer tous les numéros d'articles de fabricant d'un article.

Remarque

Vous pouvez utiliser la session MAJ globale détails n° articles fabricant (tdipu0245m000) pour effectuer la mise à jour globale du statut et de la période de validité des numéros d'articles de fabricant.

Utilisation des articles à numéro d'article de fabricant

Dans Achat, les articles NAF peuvent être utilisés dans les objets de gestion suivants :

- demandes d'achat,
- Appels d'offres
- Contrats d'achat
- Commandes fournisseurs
- Programmes d'achat

Logique par défaut

La logique générale par défaut qui suit s'applique à la fonctionnalité NAF dans un objet de gestion :

- Si vous sélectionnez un numéro d'article fabricant (NAF) en zoomant depuis le champ **Article à référence croisée** dans la session appropriée, l'**Article**, le **Fabricant**, et le **Numéro d'article de fabricant recommandé** prendront automatiquement la valeur par défaut de la session Numéros d'articles de fabricant (tdipu0145m000) ou Articles par n° article fabricant (tdipu0149m000).
- Si le champ **Article à référence croisée** n'est pas spécifié et que vous saisissez un article NAF dans le champ **Article**, le **Numéro d'article de fabricant recommandé** et le **Fabricant** prendront par défaut la valeur de la session N° art. de fabricant par article - Tiers (tdipu0148m000).
- La génération d'un Groupe de NAF se base sur les données disponibles dans cette session N° art. de fabricant par article - Tiers (tdipu0148m000).

demandes d'achat,

LN vérifie si le tiers est autorisé à livrer le numéro d'article de fabricant dans la session N° art. de fabricant par article - Tiers (tdipu0148m000), seulement si un **Tiers vendeur** est spécifié dans la session Lignes de demande d'achat (tdpur2502m000).

Si vous convertissez une demande d'achat en commande, le statut du NAF doit être **Approuvé**. LN copie le **Numéro d'article de fabricant recommandé** vers la commande fournisseur et génère un Groupe de NAF lié à la commande fournisseur.

Vous pouvez toujours convertir une demande d'achat en appel d'offres.

Appels d'offres

Lorsque vous liez un tiers à un appel d'offres, le **N° d'article de fabricant** de la session Lignes d'appel offres (tdpur1502m000) est copié vers le champ **N° d'article de fabricant** de la session Réponses à appel d'offres (tdpur1506m000). Si le numéro d'article de fabricant recommandé figurant dans la ligne d'appel d'offres n'est pas autorisé pour un tiers, ce dernier ne peut pas être lié à l'appel d'offres. Vous devez donc sélectionner un autre tiers ou modifier le **N° d'article de fabricant** dans la session Lignes d'appel offres (tdpur1502m000).

Si vous convertissez un appel d'offres en commande fournisseur ou en contrat d'achat, et si le numéro d'article de fabricant a le statut **Approuvé**, LN copie le **N° d'article de fabricant** dans la commande ou dans le contrat d'achat et génère un Groupe de NAF pour la commande fournisseur. Pour un article à

numéro d'article de fabricant, si aucun numéro n'est indiqué dans l'appel d'offres, le numéro d'article de fabricant et le fabricant sont proposés défaut à partir de la session Articles - Achat (tdipu0101m000).

Contrats d'achat

Les tiers sont autorisés à fournir des numéros d'articles de fabricant de remplacement, mais toujours par rapport au prix du contrat d'origine.

Si une commande fournisseur est générée à partir d'un contrat de livraison, le numéro d'article de fabricant est utilisé par défaut. Cela ne s'applique pas si un contrat d'achat est lié à une commande fournisseur.

Commandes fournisseurs

Lors de l'enregistrement de la ligne de commande fournisseur avec un article NAF, LN lie automatiquement un Groupe de NAF à la ligne (de détail) de cette commande. Si vous cliquez sur le bouton **Groupe de n° d'articles de fabricant**, la session Grpes de n° d'art. de fabricant de la ligne de cde fourniss. (tdpur4601m100) est lancée. Celle-ci permet d'afficher et de gérer le groupe de numéros d'articles de fabricant lié à la ligne (de détail) de commande fournisseur.

Si vous modifiez le **Numéro d'article de fabricant recommandé** sur la ligne de commande fournisseur et que ce NAF ne fait pas partie du groupe de NAF, il vous est demandé si vous souhaitez ajouter ce NAF à la session N° art. de fabricant par article - Tiers (tdipu0148m000) et si vous souhaitez qu'il devienne le NAF recommandé dans la session N° art. de fabricant par article - Tiers (tdipu0148m000).

Si le numéro d'article de fabricant recommandé est modifié ou supprimé dans la session Grpes de n° d'art. de fabricant de la ligne de cde fourniss. (tdpur4601m100), celui du détail de ligne commande fournisseur l'est également. Il est impossible de gérer le groupe de numéros d'articles de fabricant après l'exécution des réceptions pour la ligne de commande fournisseur.

Si un article est reçu dans la session Réception magasin (whinh3512m000) ou la session Réceptions des achats (tdpur4106m000), le véritable NAF qui apparaît dans ces sessions de réception doit appartenir au Groupe de NAF lié à la ligne de commande fournisseur.

Après exécution des réceptions pour la ligne de commande fournisseur, le numéro d'ordre fabricant réel est transféré vers la session Hist. réceptions réelles de cmdes fourn. (tdpur4556m000).

Programmes d'achat

Les numéros d'articles de fabricant changeant régulièrement, il n'est pas possible d'en spécifier un dans l'en-tête de programme. Même si l'article programmé apparaît dans l'en-tête de programme, le numéro d'article de fabricant doit être spécifié sur la ligne de programme.

Lors de l'enregistrement de la ligne de programme d'achat avec un article NAF, LN lie automatiquement un Groupe de NAF à la ligne de ce programme. Si vous cliquez sur le bouton **Groupes de n° d'articles du fabricant**, la session Grpes de n° d'art de fabricant de la ligne du progr. d'achat (tdpur3611m100) est lancée. Celle-ci permet d'afficher et de gérer le groupe de numéros d'articles de fabricant lié à la ligne de programme d'achat.

Si le numéro d'article de fabricant recommandé a été modifié ou supprimé dans la session Grpes de n° d'art de fabricant de la ligne du progr. d'achat (tdpur3611m100), il l'est également sur la ligne de

programme d'achat. Il est impossible de gérer le groupe de numéros d'articles de fabricant après l'exécution des réceptions pour la ligne de programme d'achat.

Si un article est reçu dans la session Réception magasin (whinh3512m000) ou la session Programme d'achat - Réceptions (tdpur3115m200), le véritable NAF qui apparaît dans ces sessions de réception doit appartenir au Groupe de NAF lié à la ligne de programme fournisseur.

Après confirmation des réceptions pour la ligne de commande d'achat, la NAF réelle est transférée vers la session Hist. réceptions réelles de cmdes fourn. (tdpur4556m000).

Remarque

Les **Numéro d'article de fabricant recommandé, Fabricant**, et le contenu des Groupes de n° d'articles fabricant qui sont liés aux lignes de programme d'achat, doivent concorder avant que les lignes de programme puissent être clustérisées dans les détails d'une même ligne de version d'achat dans la session Ligne de version d'achat - Détails (tdpur3522m000).

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à Lignes du programme d'achat mise en cluster.

Définition et utilisation des articles fabricant multiple

Définir des articles fabricant multiple

Définition d'articles fabricant multiple

1. Spécifier le fabricant par défaut de l'article dans la session Articles (tcibd0501m000). Si la case **Article fabricant multiple** est décochée dans la session Articles - Achat (tdipu0101m000), ce fabricant est le seul autorisé pour la combinaison Article-Achats tiers.
2. Dans la session Articles - Achat (tdipu0101m000):
 - Cochez la case **Article fabricant multiple**.
 - Au besoin, cochez la case **Date d'application par ordre de modification**.
 - Au besoin, cochez la case **Ordres de modification multiples**.
 - Dans le champ **Vérification article fabricant multiple**, sélectionnez la session dans laquelle LN doit vérifier la validité (le statut) du fabricant.
3. Dans la session Fabricants (tcmcs0160m000), spécifiez les informations relatives au fabricant et attribuez un statut à ce dernier.
4. Dans la session Article - Fabricant (tdipu0130m000), spécifiez les combinaisons article-fabricant. Cette session permet spécifier les différents fabricants approuvés pour fournir l'article. Si vous n'utilisez pas l'application Gestion des données, cette session permet également de saisir des dates de validité et d'expiration pour une combinaison article/fabricant ou d'approuver une telle combinaison. Si vous utilisez Gestion des données, créez des ordres de modification dans le module Gestion des modifications pour modifier la validité de la combinaison article-fabricant ou pour approuver des combinaisons article-fabricant dans la session Ordre de modification (dmchm0150m005).
5. Dans la session Article - Fabricant et tiers (tdipu0135m000), spécifiez les fabricants pouvant être livrés pour un article ainsi que les tiers vendeurs correspondants. Vous pouvez uniquement

spécifier des combinaisons article-fabricant approuvées ou sélectionner des tiers approuvés pour une combinaison article-fabricant.

Remarque

- Si vous vous procurez directement les articles chez le fabricant, indiquez que celui-ci est également le tiers vendeur.
- La session Article - Tiers vendeur/expéditeur (tdipu0110m000) vous permet de désigner le fabricant de votre choix pour une combinaison Article-Achat tiers donnée.

Utilisation d'articles fabricant multiple

- **Demandes d'achat**
Si vous saisissez un article fabricant multiple dans la session Lignes de demande d'achat (tdpur2502m000), le fabricant est, par défaut, celui que vous avez indiqué dans la session Articles (tcibd0501m000). La combinaison article-fabricant est approuvée ou en attente d'approbation. Les fabricants bloqués ne sont pas autorisés. Vous pouvez toutefois utiliser le champ **Fabricant** de la session Lignes de demande d'achat (tdpur2502m000) pour accéder à la session Article - Fabricant (tdipu0130m000) en effectuant un zoom puis sélectionner un autre code Fabricant dans la liste de combinaisons article-fabricant approuvées ou en attente d'approbation. Si vous convertissez une demande d'achat en commande, LN vérifie auparavant que le fabricant est autorisé.
- **Commandes fournisseurs**
si vous saisissez un article fabricant multiple dans la session Lignes de commande fournisseur (tdpur4101m000), le fabricant est, par défaut, celui que vous avez indiqué dans la session Article - Tiers vendeur/expéditeur (tdipu0110m000). Si ce champ **Fabricant** n'est pas renseigné, la session Articles (tcibd0501m000) est alors lancée par défaut. LN n'autorise que les combinaisons article-fabricant approuvées sur la ligne de commande. Vous pouvez toutefois utiliser le champ **Fabricant** de la session Lignes de commande fournisseur (tdpur4101m000) pour accéder à la session Article - Fabricant (tdipu0130m000) en effectuant un zoom et sélectionner un autre code Fabricant dans la liste de combinaisons article-fabricant approuvées.
- **Réceptions magasin**
Lors de la réception d'un article dans la session Lignes de réception (whinh3112s000) de Magasin, la validité d'un **Fabricant** est vérifiée sur la date de commande. Si le fabricant n'est plus autorisé à la date de réception, mais qu'il l'était à la date de la commande, la réception des marchandises est toujours possible. Vous pouvez également spécifier manuellement un fabricant approuvé pour l'article.

Conversion d'articles fabricants multiples en articles à numéro d'article de fabricant

Si vous utilisez la fonctionnalité Article fabricant multiple pour commander des articles du fabricant mais que vous préférez plutôt utiliser la fonctionnalité Numéro d'article de fabricant (NAF), vous pouvez convertir les données de base des fabricants multiples d'un article en données de base NAF.

Ces données peuvent être convertis :

- Fabricants de l'article en numéros d'articles de fabricant
- Tiers fabricants de l'article en numéros d'articles de fabricant par tiers

Remarque

Comme les données de base relatives aux fabricants multiples contiennent des informations sur la validité et le statut mais que les données de base NAF contiennent uniquement des données sur la validité des numéros d'articles de fabricant, les données de base ne peuvent pas toujours être converties de façon cohérente. En conséquence, vous devez décider si les données de base des articles fabricants multiples sont suffisamment simples pour être converties en données de base NAF.

La conversion est réussie si :

- les fabricants de l'article sont applicables pour la date actuelle,
- les périodes de validité des fabricants et des tiers fabricants de l'article ont les mêmes dates d'application et d'expiration.

Vous pouvez également choisir de copier uniquement les fabricants de l'article dans les numéros d'articles de fabricant, puis lier les tiers aux numéros d'articles de fabricant à l'aide de la session Import. n° art. fabricant par article - Tiers (tdipu0248m000).

Conversion des données de base

Si vous désactivez la case **Article fabricant multiple** qui était précédemment cochée pour un article dans la session Articles - Achat (tdipu0101m000) et que vous cochez la case **Article à numéro d'article de fabricant** à la place, le processus de conversion est déclenché.

Plusieurs paramètres indiquent si vous pouvez uniquement copier les fabricants de l'article dans les numéros d'articles de fabricant ou si vous pouvez également copier les tiers fabricants de l'article dans les numéros d'articles de fabricant par tiers.

Copie de fabricants de l'article en numéros d'articles de fabricant

Si le champ **Vérification article fabricant multiple** est **Article - Fabricant** dans la session Articles - Achat (tdipu0101m000), la question Convertir les fabricants de l'article en numéros d'articles de fabricant ? s'affiche.

Si le champ **Vérification article fabricant multiple** est **Article - Fabricant et tiers** dans la session Articles - Achat (tdipu0101m000), une boîte de dialogue contenant les cases suivantes s'affiche :

- Convertir les fabricants de l'article en n° d'articles de fabricant
- Convertir tiers fabricants article en n° articles fabricant par tiers

Si vous cliquez sur Oui à la question Convertir les fabricants de l'article en numéros d'articles de fabricant ? ou si vous cochez la case Convertir les fabricants de l'article en numéros d'articles de fabricant dans la boîte de dialogue, LN convertit les fabricants de l'article de la session Article - Fabricant (tdipu0130m000) en numéros d'articles de fabricant dans les sessions Articles par n° article fabricant (tdipu0149m000) et Numéros d'articles de fabricant (tdipu0145m000).

Règles de conversion article-fabricant

Règles générales

Les règles suivantes s'appliquent lorsque vous convertissez des fabricants de l'article en numéros d'articles de fabricant :

- LN convertit d'abord les fabricants de l'article applicables pour la date actuelle (voir exemple 1).
- Si aucun fabricant n'est applicable pour la date actuelle, LN convertit les fabricants applicables ultérieurement (voir exemple 2).

Règles de sélection dans la session Article - Fabricant (tdipu0130m000)

- Le champ **Article du fabricant**, qui devient l'article à numéro d'article de fabricant, doit être renseigné.
- Si la case **Articles multiples par n° article fabricant** est décochée dans la session Paramètres d'achat (tdpur0100m000) et que l'**Article du fabricant** apparaît plus d'une fois, seul le premier article est copié vers la session Numéros d'articles de fabricant (tdipu0145m000).
- Si la case **Articles multiples par n° article fabricant** est cochée dans la session Paramètres d'achat (tdpur0100m000) et que l'**Article du fabricant** apparaît plus d'une fois, tous les articles sont copiés vers la session Articles par n° article fabricant (tdipu0149m000).
- L'**article du fabricant** ne peut contenir de caractères multi-octets.
- La **Date d'expiration** du fabricant doit être postérieure à la date actuelle.

Les fabricants de l'article convertis peuvent avoir n'importe quel statut.

Copie du tiers fabricants de l'article en numéros d'articles de fabricant par tiers

Pour copier des tiers fabricants de l'article dans des numéros d'articles de fabricant par tiers, le champ **Vérification article fabricant multiple** doit être **Article - Fabricant et tiers** dans la session Articles - Achat (tdipu0101m000).

Si vous cochez la case Convertir les fabricants de l'article en n° d'articles par tiers dans la boîte de dialogue qui s'affiche après la conversion de l'article en article à numéro d'article de fabricant, LN convertit les tiers fabricants de l'article de la session Article - Fabricant et tiers (tdipu0135m000) en numéros d'articles de fabricant par tiers dans la session N° art. de fabricant par article - Tiers (tdipu0148m000).

Règles de conversion article-tiers fabricant

Règles générales

Ces règles s'appliquent lorsque vous convertissez des tiers fabricants de l'article en numéros d'articles de fabricant par tiers :

- Si des fabricants convertis sont applicables pour la date actuelle, LN convertit uniquement les tiers fabricants également applicables pour cette date (voir exemple 1).
- Si LN convertit des fabricants applicables ultérieurement, LN convertit uniquement les tiers fabricants applicables durant la période de validité du fabricant (voir exemple 2).

Règles de sélection dans la session Article - Fabricant et tiers (tdipu0135m000)

1. LN vérifie d'abord s'il existe une combinaison article/fabricant/tiers dont le **Tiers vendeur** et le **Tiers expéditeur** sont identiques.
2. Si ce n'est pas le cas, LN recherche une combinaison article/fabricant/tiers sans **Tiers expéditeur**.
3. Si c'est le cas, le **Tiers expéditeur** de la combinaison article/fabricant/tiers peut avoir n'importe quelle valeur.

Les tiers fabricants convertis ne peuvent pas avoir le statut **Bloqué** ou un statut inférieur à celui du fabricant. Par exemple, si le fabricant a le statut **Approuvé** et le tiers fabricant le statut **Pour approbation**, ce dernier ne peut pas être copié.

Remarque

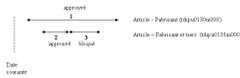
Si les cases Convertir les fabricants de l'article en n° d'articles de fabricant et Convertir tiers fabricants article en n° articles fabricant par tiers sont cochées et que LN ne peut pas copier l'un des tiers fabricants, le fabricant n'est pas copié non plus.

Exemple 1 - Fabricants de l'article applicables pour la date actuelle



- 1, 2 et 3 sont des enregistrements dans les sessions Article - Fabricant (tdipu0130m000) et Article - Fabricant et tiers (tdipu0135m000). Les flèches représentent les périodes de validité des enregistrements.
- Les enregistrements 1 et 2 sont pris en compte pour la copie. L'enregistrement 3 n'est pas utilisé parce qu'il est applicable après la date actuelle alors qu'il existe des enregistrements applicables pour cette date.
- L'enregistrement 1 est converti dans la session Numéros d'articles de fabricant (tdipu0145m000) et l'enregistrement 2 dans la session N° art. de fabricant par article - Tiers (tdipu0148m000).
- Si l'enregistrement 1 avait le statut **Pour approbation**, les enregistrements 1 et 2 seraient également convertis.

Exemple 2 - Fabricants de l'article non applicables pour la date actuelle



- 1, 2 et 3 sont des enregistrements dans les sessions Article - Fabricant (tdipu0130m000) et Article - Fabricant et tiers (tdipu0135m000). Les flèches représentent les périodes de validité des enregistrements.
- Comme les enregistrements des tiers fabricants (2 et 3) sont compris dans la période de validité du fabricant applicable ultérieurement (1), tous les enregistrements seront pris en compte pour la copie.
- Toutefois, les enregistrements 2 et 3 ont un statut supérieur ou égal au statut du fabricant (1) et aucun des enregistrements des tiers fabricants ne peut avoir le statut **Bloqué**. Etant donné que l'enregistrement 3 est bloqué, l'enregistrement 1 ne peut pas être converti dans la session Numéros d'articles de fabricant (tdipu0145m000) et les enregistrements 2 et 3 ne peuvent pas être convertis dans la session N° art. de fabricant par article - Tiers (tdipu0148m000).
- Si les cases Convertir les fabricants de l'article en n° d'articles de fabricant et Convertir tiers fabricants article en n° articles fabricant par tiers sont cochées et qu'aucun autre tiers correct n'est lié au fabricant qui peut être copié, le fabricant n'est pas copié non plus.

Données organisationnelles d'achat

Avant d'effectuer des procédures d'achat, vous devez spécifier les données organisationnelles d'achat, telles que les types de commandes fournisseurs qui définissent les étapes obligatoires d'une procédure de commande fournisseur, les services des achats qui permettent de créer des contrats d'achat, les commandes fournisseurs et les programmes d'achat, ainsi que les profils utilisateur comportant des données par défaut spécifiques de l'utilisateur. Si la fonction multisite est implémentée, vous pouvez également indiquer des données et paramètres d'achat spécifiques pour des sites.

Spécifier les types de commandes fournisseurs

Le type de commande fournisseur détermine les activités incluses dans la procédure de commande, le mode et l'ordre d'exécution de la procédure. Si un type de commande fournisseur est associé à une commande fournisseur, celle-ci est traitée en fonction des activités et du type de commande défini.

Pour spécifier les types de commandes fournisseurs et leurs activités :

1. Spécifiez un type de commande fournisseur dans la session Types de commandes fournisseurs (tdpur0194m000) ou Type de commande fournisseur (tdpur0694m000) Il existe, outre le type de commande fournisseur normal, des types de commande spéciaux, tels que **Ordre de coût**, **Commande à emporter** et **Ordre de retour**. La création et le traitement de ces commandes peuvent être différents de ceux des commandes fournisseurs normales.
2. Dans l'onglet Activités de la session Type de commande fournisseur (tdpur0694m000), veuillez indiquer :
 - les activités (tâches) à exécuter,
 - l'ordre d'exécution de ces activités,
 - l'exécution automatique ou manuelle de l'activité. Vous pouvez automatiser le traitement des commandes fournisseurs.

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Traitement paramétrable des commandes fournisseurs* (p. 39).

Spécifier les services des achats

Le service des achats détermine l'emplacement à partir duquel les commandes fournisseurs, les contrats, les programmes, les demandes d'achat et les appels d'offres sont traités. Pour effectuer des transactions avec des tiers vendeurs, un service des achats est nécessaire. Il est possible de définir plusieurs de ces services pour une société. Une fois que vous avez défini le service des achats, vous pouvez définir les profils utilisateur.

Pour spécifier un service des achats :

1. Définissez le service des achats en tant que département dans la session Unité d'entreprise (tcomm0630m000).
2. Entrez les données spécifiques du service des achats dans la session Services des achats (tdpur0112m000). L'unité d'entreprise à laquelle le département est lié vous informe sur la société financière à laquelle les écritures du service des achats sont imputées. Si vous voulez utiliser des services des achats en combinaison avec des commandes fournisseurs, des programmes d'achat, des contrats d'achat, des versions de programme, des appels de livraison, des appels d'offres ou des demandes d'achat, vous devez renseigner les champs de séries concernés.

Spécification des données d'achat par site

Si la fonction multisite est implémentée, vous pouvez aussi entrer des données et des paramètres d'achat spécifiques pour un site. Il s'agit de données telles que les paramètres des reliquats et des prix d'achat. La spécification de données d'achat par site est obligatoire si ces données et paramètres sont différents des paramètres d'achat de niveau entreprise ou global. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à Configuration d'une structure multisite dans une société.

Spécification des profils utilisateur

Les profils utilisateur permettent de définir des informations par défaut pour les employés des achats afin d'accélérer le traitement des documents. La session Profils utilisateurs d'achat (tdpur0143m000) permet de lier un utilisateur à un service des achats, à un type de commande et à un magasin pour chaque code d'accès. Si la fonction multisite est implémentée, vous pouvez également lier un utilisateur à un site.

Lorsque l'utilisateur crée une commande fournisseur, un appel de livraison, un contrat d'achat, une demande d'achat, un appel d'offres, une règle d'approbation, un programme d'achat ou une version d'achat, le profil utilisateur détermine les valeurs par défaut, ce qui accélère le processus de saisie des transactions relatives aux achats.

Spécifiez les règles d'approbation

L'approbation d'une commande fournisseur est une étape obligatoire de la procédure de commande fournisseur. Vous pouvez valider les commandes fournisseurs selon des règles d'approbation avant l'attribution du statut **Approuvé**.

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Règles d'approbation pour les commandes fournisseurs* (p. 42).

Traitement paramétrable des commandes fournisseurs

Vous pouvez automatiser le traitement des commandes fournisseur. Vous pouvez spécifier le mode d'exécution de chaque activité liée à un type de commande : automatique ou manuel. automatique ou manuel.

L'exécution des activités de procédure de commande peut commencer lorsqu'un utilisateur approuve la commande. Une fois la commande approuvée, toutes les activités automatiques sont exécutées successivement jusqu'à ce qu'une activité non automatique se présente. Une fois l'activité non automatique exécutée manuellement, LN exécute l'activité automatique suivante, et ainsi de suite.

Pour activer le traitement paramétrable des commandes, vous devez d'abord spécifier ces données :

1. Types de commandes fournisseurs et activités des types de commandes fournisseurs.
2. Les périphériques par défaut auxquels les rapports (d'erreur) d'un utilisateur sont imprimés.

Activités et types de commandes fournisseurs

Spécifiez les types de commandes fournisseurs et liez les activités aux types de commandes dans la session Type de commande fournisseur (tdpur0694m000). En cochant ou en décochant la case **Automatique** d'une activité, vous pouvez spécifier son mode d'exécution.

Important

Vérifiez que la liste des activités liées à un type de commande couvre tous les processus qu'il est possible d'appliquer lors de l'exécution de la procédure de commande. Si une activité n'est pas applicable au type de commande, LN l'ignore/la supprime automatiquement.

Vous pouvez consulter les activités liées à une ligne de commande fournisseur (détail) et le statut des activités dans ces sessions :

- Activités de commande fournisseur (tdpur4113m000)
- Statut de la ligne de commande fournisseur (tdpur4534m000)
- Console de prise de commande fournisseur (tdpur4601m200)

Activités obligatoires

Lorsque vous créez un type de commande dans la session Type de commande fournisseur - Activités (tdpur0560m000), LN lie automatiquement à ce dernier plusieurs activités obligatoires telles que les suivantes :

- Génération d'ordres de réappro. pour la sous-traitance (tdpur4216m000). Cette activité n'est disponible et obligatoire que pour les ordres de sous-traitance.

- Transfert des commandes fournisseurs vers le magasin (tdpur4246m000).
- Réceptions des achats (tdpur4106m000).
- MAJ commande client / ordre de service avec inform. de livr. (tdpur4222m000). Cette activité n'est disponible et obligatoire que pour les commandes en livraison directe.
- Traitement cdes fournisseurs livrées (tdpur4223m000).

Remarque

- Pour les commandes de type règlement des consommations de stock de consignation, les activités Transfert des commandes fournisseurs vers le magasin (tdpur4246m000) et Réceptions des achats (tdpur4106m000) ne sont pas liées.
- Pour les commandes du type Livraison directe, l'activité Transfert des commandes fournisseurs vers le magasin (tdpur4246m000) n'est pas liée.

Activités facultatives

Plusieurs activités optionnelles telles que les suivantes sont également ajoutées automatiquement à la session Type de commande fournisseur - Activités (tdpur0560m000):

- Impression des commandes fournisseurs (tdpur4401m000)
- Génération des ordres de transport (tdpur4220m000)
- Impression des réclamations (tdpur4420m000)
- Impression des avis de retour (tdpur4411m000)
- Impression des factures fournisseurs (tdpur4404m000)

Le cas échéant, vous pouvez supprimer les activités facultatives du type de commande.

Exécution des activités

L'exécution réelle des activités liées au type de commande est déterminée pendant la procédure de commande.

Par exemple, bien que les activités Transfert des commandes fournisseurs vers le magasin (tdpur4246m000) et Réceptions des achats (tdpur4106m000) puissent être toutes deux liées comme activités obligatoires au type de commande, l'activité Transfert des commandes fournisseurs vers le magasin (tdpur4246m000) ou l'activité Réceptions des achats (tdpur4106m000) est exécutée pendant la procédure de commande. Ceci s'applique aux commandes fournisseurs comportant un article de coût ou de service. Une commande fournisseur est transférée vers Magasin si la case **Lancer livrable ds Mag** de la session Articles - Achat (tdipu0101m000) est cochée pour l'article de coût ou de service. Si la case **Lancer livrable ds Mag** n'est pas cochée, vous devez gérer manuellement les réceptions relatives à la commande fournisseur dans la session Réceptions des achats (tdpur4106m000).

Périphériques par défaut

Dans la session Profils utilisateurs d'achat (tdpur0143m000), spécifiez le périphérique par défaut vers lequel les états de l'utilisateur seront imprimés.

Lorsque vous insérez un profil d'utilisateur dans la session Profils utilisateurs d'achat (tdpur0143m000), les sessions d'impression suivantes sont ajoutées automatiquement dans la session Périphériques par défaut par utilisateur (tdpur0140m000):

- Impression d'appel d'offres (tdpur1401m000).
- Impression des relances d'appels d'offres (tdpur1402m000).
- Impression de la lettre pour enchérisseurs non retenus (tdpur1410m000).
- Impression des accusés de réception des contrats d'achat (tdpur3405m000).
- Impression des lettres de résiliation de contrats d'achat (tdpur3406m000).
- Impression des commandes fournisseurs (tdpur4401m000).
- Impression des avis de retour (tdpur4411m000).
- Impression des réclamations (tdpur4420m000).

Pour chaque session d'impression, vous pouvez définir le périphérique à utiliser pour l'impression dans la session Périphériques par défaut par utilisateur (tdpur0140m000). Pour lancer cette session, cliquez sur **Périphériques par défaut par utilisateur** dans le menu Vues, Références, Actions de la session Profils utilisateurs d'achat (tdpur0143m000). La valeur du champ **Périphérique** de la session Profils utilisateurs d'achat (tdpur0143m000) provient par défaut du champ **Périphérique** de la session Périphériques par défaut par utilisateur (tdpur0140m000), mais vous pouvez la modifier dans la session Périphériques par défaut par utilisateur (tdpur0140m000).

Pour l'impression des documents externes, le chemin de recherche du périphérique est le suivant :

1. Depuis la session Périphériques par défaut par utilisateur (tdpur0140m000).
2. Depuis la session Type de commande fournisseur - Activités (tdpur0560m000).
3. Si les périphériques sont introuvables, vous devez en sélectionner un dans un écran contextuel.

Pour l'impression des documents internes, le chemin de recherche du périphérique est le suivant :

1. Depuis la session Profils utilisateurs d'achat (tdpur0143m000).
2. Depuis la session Type de commande fournisseur - Activités (tdpur0560m000).
3. Si les périphériques sont introuvables, vous devez en sélectionner un dans un écran contextuel.

Remarque

- Pour l'impression d'un rapport d'erreurs, LN utilise toujours le périphérique spécifié dans le champ **Périphérique** de la session Profils utilisateurs d'achat (tdpur0143m000). Si aucun périphérique n'est spécifié, vous devez en sélectionner un.
- Aucun état de traitement n'est imprimé pour les activités exécutées automatiquement.

Statut des commandes fournisseurs et du traitement paramétrable des commandes fournisseurs

Le traitement paramétrable des commandes fournisseurs débute lorsqu'une commande fournisseur reçoit le statut **Approuvé**.

Lorsque la ligne (de détail) d'une commande fournisseur approuvée est modifiée, le statut de l'en-tête de la commande passe à **Modifié**. La ligne de commande fournisseur modifiée est alors exclue de l'exécution automatique des activités. Vous devez réapprouver la commande fournisseur.

Exemple

Séquence des types de commandes	Activité	Automatique
1	Impression des commandes fournisseurs (tdpur4401m000)	Oui
2	Transfert des commandes fournisseurs vers le magasin (tdpur4246m000)	Oui
4	Traitement cdes fournisseurs livrées (tdpur4223m000)	Non

Comme l'activité Impression des commandes fournisseurs (tdpur4401m000) est automatique, la commande fournisseur est imprimée après son approbation. LN exécute ensuite automatiquement l'activité Transfert des commandes fournisseurs vers le magasin (tdpur4246m000). Vous devez traiter manuellement la commande dans la session Traitement cdes fournisseurs livrées (tdpur4223m000).

Règles d'approbation pour les commandes fournisseurs

Vous pouvez valider les commandes fournisseurs par rapport à des règles d'approbation avant que le statut **Approuvé** leur soit attribué. Ces règles vous permettent de spécifier à quelles conditions les commandes fournisseurs peuvent être approuvées.

Pour utiliser des règles d'approbation :

Etape 1:

Indiquez un groupe de séries pour les règles d'approbation dans le champ **Groupe de séries pour les règles d'approbation automatiques** de la session Paramètres des commandes fournisseurs (tdpur0100m400).

Etape 2:

Attribuez au champ **Base des règles d'approbation** la valeur Acceptation ou Exceptions dans la session Paramètres des commandes fournisseurs (tdpur0100m400).

Etape 3:

Spécifiez s'il est ou non obligatoire de vérifier les règles d'approbation avant que les commandes fournisseurs puissent être approuvées dans le champ **Règles d'approbation obligatoires** de la session Paramètres des commandes fournisseurs (tdpur0100m400).

Etape 4:

Spécifiez les règles d'approbation dans la session Règles d'approbation (tdpur0191m000).

Etape 5:

Si vous voulez valider les commandes fournisseurs selon les règles d'approbation avant que le statut **Approuvé** leur soit attribué, cochez la case **Appliquer les règles d'approbation** dans la session Approbation des commandes fournisseurs (tdpur4210m100).

Service des achats par défaut

Pendant la spécification des documents d'achat, un service des achats par défaut est extrait. Vous avez toujours la possibilité de le modifier manuellement.

Selon le type du document, LN prend des mesures spécifiques pour extraire ce service.

Commande fournisseur créée manuellement et commandes fournisseurs générées par Projet

LN recherche le service des achats dans les éléments suivants (dans l'ordre) :

1. Session Profils utilisateurs d'achat (tdpur0143m000).
2. Si vous avez lié un service des achats par défaut à une unité d'entreprise (en cochant la case **Service des achats par défaut** dans la session Unités d'entreprise (tcomm0130m000)), à partir de l'unité d'entreprise du magasin.
3. Session Tiers vendeur (tcom4120s000).
4. Vous devez entrer manuellement le service des achats.

Commande fournisseur automatiquement générée

LN recherche le service des achats dans les éléments suivants (dans l'ordre) :

1. Dans le document d'origine, si la valeur du champ **Origine** dans la session Commandes fournisseurs (tdpur4100m000) est **Demande achat**, **Appel d'offres** ou **Contrats**, la commande fournisseur est extraite du service des achats selon son origine.

2. Si vous avez lié un service des achats par défaut à une unité d'entreprise (en cochant la case **Service des achats par défaut** dans la session Unités d'entreprise (tcomm0130m000)), à partir de l'unité d'entreprise du magasin. Si les commandes fournisseur sont générées pour les commandes clients en livraison directe, le service des achats par défaut est extrait de l'unité entreprise liée au service des ventes de la commande client.
3. Depuis la session Article - Tiers vendeur/expéditeur (tdipu0110m000).
4. Depuis la session Tiers vendeur (tccom4120s000).
5. Depuis la session Articles - Achat (tdipu0101m000).
6. Depuis la session Profils utilisateurs d'achat (tdpur0143m000).

Demande d'achat

LN extrait le service des achats par défaut de la session Profils utilisateurs d'achat (tdpur0143m000). Cependant, vous pouvez modifier manuellement ce service des achats. Vous pouvez également laisser le champ **Service des achats** vide dans la session Demandes d'achat (tdpur2501m000). Dans ce cas, pour déterminer le service des achats, LN suit la logique appliquée aux commandes fournisseurs générées automatiquement.

Appel d'offres

LN recherche le service des achats dans les éléments suivants (dans l'ordre) :

1. Session Profils utilisateurs d'achat (tdpur0143m000).
2. Vous devez entrer manuellement le service des achats.

Bases de taux dans Achat

Vous pouvez utiliser des bases de taux pour spécifier la date servant à déterminer les taux de change. Les montants en devise sont convertis dans la devise société au taux de change applicable.

Le système de devise d'une société (défini dans le champ **Système de devise** de la session Sociétés (tcomm1170m000)) indique le mode de calcul et d'enregistrement des montants.

Ces systèmes de devises sont disponibles :

- Single currency.
- Independent currency.
- Dependent currency.

Spécifiez ces bases de taux dans Achat en fonction du système de devise.

Système de devise :	Système monodevise
----------------------------	---------------------------

Bases des taux :	Date du document
	Date de règlement prévue
	Saisie manuelle
	Fixe
	Date de réception

Système de devise :	Independent currency
----------------------------	-----------------------------

Bases des taux :	Date du document
	Date de règlement prévue
	Saisie manuelle
	Taux fixe en devise de reporting
	Taux fixe en devise locale
	Taux fixe en devises locale/ de reporting
	Date de réception

Système de devise :	Dependent Currency
----------------------------	---------------------------

Bases des taux :	Date du document
	Date de règlement prévue
	Saisie manuelle
	Fixe
	Date de réception

Utilisation de bases de taux

Base du taux de change

Pour le système de devise standard, vous ne pouvez utiliser que **Date du document** et **Saisie manuelle**.

- **Date du document**

LN utilise le taux valide aux date et heure de création des documents. La base du taux **Date du document** s'applique à tous les types de transactions. Vous pouvez modifier manuellement le taux.

Le taux est mis à jour par Facturation lors de l'imputation de la facture.

- **Saisie manuelle**

Il est possible de saisir le taux manuellement. Par défaut, LN utilise le taux valide aux date et heure de création des documents. La base du taux **Saisie manuelle** s'applique à tous les types de transactions.

- **Date de livraison**

Si les marchandises ne sont pas encore livrées, LN utilise le taux en vigueur à la date de la commande. Cependant, si cette date de commande se situe dans le passé, LN utilise le taux en vigueur à la date du jour.

Si les marchandises sont déjà livrées, LN utilise le taux en vigueur à la date de livraison effective.

La base du taux **Date de livraison** ne s'applique qu'aux commandes clients, aux ordres de service et aux factures clients. Vous ne pouvez pas modifier manuellement le taux.

- **Date de réception**

LN utilise le taux valide aux date et heure de réception prévues des marchandises. La base du taux **Date de réception** ne s'applique qu'aux commandes et factures fournisseurs. Vous ne pouvez pas modifier manuellement le taux.

- **Date de règlement prévue**

LN utilise le taux valide aux date et heure auxquelles est prévu le paiement des factures clients et des factures fournisseurs.

Date de règlement prévue = date de livraison/réception prévue + période de règlement

La période de règlement est définie dans la session Conditions de règlement (tcmcs0113s000). La base du taux **Date de règlement prévue** s'applique à tous les types de transactions. Vous ne pouvez pas modifier manuellement le taux.

Le taux est mis à jour par Facturation lors de l'imputation de la facture.

- **Fixe**

Vous ne pouvez employer cette base de taux que pour un système de devise dépendant ou un système de devise unique. La base du taux **Fixe** s'applique à tous les types de transactions.

Si vous saisissez manuellement les taux de change entre la devise de transaction et les devises de référence, le taux est fixe. Si vous ne saisissez pas ces taux manuellement, ils ne sont pas fixes et LN se base sur le taux valide aux date et heure de création des documents.

- **Taux fixe en devise de reporting**

Vous ne pouvez utiliser cette base de taux que pour un système de devise indépendant. La base du taux **Taux fixe en devise de reporting** s'applique à tous les types de transactions.

Si vous saisissez manuellement le taux de change entre la devise de transaction et les devises de reporting, les taux sont fixes. Le taux de change local est basé sur la date du document réel.

Si vous ne saisissez pas le taux entre la devise de la transaction et les devises déclarées, les taux ne sont pas fixes et LN utilise les taux valides aux date et heure de création des documents.

- **Taux fixe en devise locale**

Vous ne pouvez utiliser cette base de taux que pour un système de devise indépendant. La base du taux **Taux fixe en devise locale** s'applique à tous les types de transactions.

Si vous saisissez manuellement le taux de change entre la devise de transaction et la devise société, ce taux est fixe. Les autres taux sont basés sur la date du document réel.

Si vous ne saisissez pas le taux de la devise locale manuellement, le taux n'est pas fixe et LN utilise le taux valide aux date et heure de création des documents.

- **Taux fixe en devises locale/de reporting**

Vous ne pouvez utiliser cette base de taux que pour un système de devise indépendant. La base du taux **Taux fixe en devises locale/de reporting rate** s'applique à tous les types de transactions.

Si vous saisissez manuellement le taux de change entre la devise de transaction et les devises société, les taux sont fixes. Le taux de change local est basé sur la date du document réel.

Si vous ne saisissez pas les taux entre la devise de la transaction et les devises locales manuellement, les taux ne sont pas fixes et LN utilise les taux valides aux date et heure de création des documents.

Données d'achat générales

Avant d'effectuer les procédures d'achat, indiquez les données d'achat générales, telles que la liste d'approbateurs utilisée dans la procédure de demande d'achat, des données permettant d'assurer le suivi des modifications de commande et de déterminer le motif de ces modifications, des critères et des groupes de critères pour les appels d'offres, et des groupes de coûts supplémentaires.

Spécification des groupes de coûts supplémentaires

Ils peuvent être insérés dans la commande en tant qu'articles de coût supplémentaires, une fois le dernier article enregistré. Vous pouvez attribuer plusieurs articles de coût supplémentaires à une commande en les réunissant dans un groupe de coûts. LN peut automatiquement appliquer ces ensembles de coûts aux commandes fournisseur.

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Coûts supplémentaires sur les commandes fournisseurs* (p. 50).

Constitution de la liste d'approbateurs

Pour qu'une demande d'achat puisse être convertie en commande fournisseur ou en appel d'offres, elle doit être approuvée par un approbateur qui figure sur la liste des approbateurs.

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à Processus d'approbation des demandes d'achat.

Spécification des données permettant d'assurer le suivi des modifications de commande et de déterminer le motif de ces modifications

Les commandes fournisseurs peuvent être des documents dynamiques, car les besoins d'une société sont susceptibles de changer pendant le cycle de vie du traitement de la commande. Vous pouvez spécifier des codes Modification et Accusé de réception permettant d'assurer le suivi de ces modifications

et de leur motif. Cette fonctionnalité a été spécialement conçue pour fonctionner avec l'EDI ; les sociétés qui ne disposent pas de l'EDI peuvent néanmoins utiliser ces codes pour enregistrer des modifications.

Les codes Modification permettent de gérer des informations concernant les modifications de commande qui font l'objet d'un suivi à des fins d'historique. Les codes Accusé de réception permettent d'enregistrer manuellement des informations sur les modifications communiquées par le tiers acheteur. Un accusé de réception de commande fournisseur est un message envoyé à l'acheteur par le tiers vendeur pour confirmer la réception de la commande fournisseur. Cela inclut généralement l'acceptation de la commande par le tiers vendeur.

Pour gérer les modifications et assurer leur suivi :

1. Utilisez la session Motifs de modifications (tdpur0197m000) pour gérer les codes qui représentent les motifs de modification. Ces codes sont affectés à une commande modifiée ou à un accusé de réception de commande pour expliquer le motif du changement. Le suivi de ces informations sert au reporting historique.
2. Utilisez la session Types de modifications (tdpur0198m000) pour spécifier les types de changement qui indiquent le type de modification apportée à une commande fournisseur ou à un accusé de réception d'un ordre, tel qu'un changement au niveau de la ligne de commande, l'ajout d'une ligne de commande et le changement des données de l'en-tête. Les types de modifications sont affectés à la commande fournisseur une fois que la modification est effectuée.
3. Utilisez la session Paramètres des commandes fournisseurs (tdpur0100m400) pour définir plusieurs codes Modification et types de modifications par défaut qui sont attribués à la ligne de commande fournisseur en cas de changement.
4. Utilisez la session Accusés de réception des achats (tdpur0154m000) pour définir des accusés de réception de commande fournisseur et la destination des codes, qui peut être **En-tête**, **Ligne** ou **Quelconque**. Ce code Accusé de réception contient un groupe d'informations qui apparaissent sur le document d'accusé de réception de la commande fournisseur. Ce code représente les motifs ayant entraîné la modification d'une commande fournisseur.

Coûts supplémentaires sur les commandes fournisseurs

Les articles de coût permettent de définir des frais tels que les frais administratifs, de transport et de manutention. Ces coûts peuvent être ajoutés à une commande de sorte que celle-ci reflète précisément les frais facturés au client ou ceux facturés par les tiers vendeurs. Ils peuvent être insérés dans la commande en tant qu'articles de coût supplémentaires, une fois le dernier article enregistré. Vous pouvez attribuer plusieurs articles de coût supplémentaires à une commande en les réunissant dans un groupe de coûts. LN peut automatiquement appliquer ces ensembles de coûts aux commandes fournisseur.

Pour affecter les coûts supplémentaires des articles aux tarifs d'achats et aux tiers vendeurs afin de les ajouter dans les commandes fournisseurs :

Etape 1: Paramètres des commandes fournisseurs (tdpur0100m400)

Dans la session Paramètres des commandes fournisseurs (tdpur0100m400), renseignez ces champs :

- **Premier n° de position pour groupes de coûts supplémentaires**
Spécifiez le premier numéro de position d'une ligne de commande fournisseur incluant des coûts supplémentaires.
- **(Re)calculer les coûts supplémentaires**
Indiquez si les coûts supplémentaires sont calculés lorsqu'une commande est approuvée, et recalculés lorsqu'une commande est modifiée.
 - **Non**
Les coûts supplémentaires ne sont pas (re)calculés. La session Lignes de commande fournisseur (tdpur4101m000) permet de gérer manuellement les coûts supplémentaires.
 - **Interactif**
Une question s'affiche, vous demandant si vous voulez (re)calculer les coûts supplémentaires. Dans ce cas, les coûts supplémentaires spécifiés manuellement peuvent être perdus.
 - **Automatique**
Les coûts supplémentaires sont automatiquement (re)calculés lorsque vous approuvez ou modifiez la commande fournisseur.

Etape 2: Groupe de coûts d'achat supplémentaires (tdpur0624m000)

L'en-tête de la session Groupe de coûts d'achat supplémentaires (tdpur0624m000) se rapporte à la session Groupes de coûts supplémentaires Achat (tdpur0124m000). Cette session permet de regrouper des coûts supplémentaires et d'indiquer la devise à utiliser pour chaque groupe. Les groupes de coûts permettent de rassembler les frais supplémentaires engagés pour une commande, telles que les frais de transport et de manutention. Vous pouvez les lier aux tarifs ou aux tiers vendeurs afin d'ajouter automatiquement les frais appropriés dans les commandes.

Les lignes de la session Groupe de coûts d'achat supplémentaires (tdpur0624m000) se rapportent à la session Articles de groupe de coûts d'achat supplémentaires (tdpur0128m000). Cette session permet de définir les articles de coût qui appartiennent à un ensemble de coûts. Sur la ligne de groupe de coûts, vous pouvez indiquer dans quelles circonstances ces coûts supplémentaires sont applicables et comment ils doivent être extraits et calculés. Par exemple, dans cette session, vous pouvez spécifier comme lignes de groupes de coûts des coûts administratifs supplémentaires si le montant de la commande est inférieur à une certaine valeur, ou des coûts de transport supplémentaires si le poids total des marchandises achetées dépasse une certaine valeur.

Etape 3: Groupes de coûts d'achat par tarif / tiers (tdpur0127m000)

Utilisez la session Groupes de coûts d'achat par tarif / tiers (tdpur0127m000) pour lier un groupe de coûts par défaut à un tarif ou à un tiers vendeur. Vous pouvez également indiquer dans cette session si les lignes de groupes de coûts doivent être ajoutées automatiquement ou interactivement à la commande fournisseur.

Etape 4: Lignes de barème de prix (tdpcg0131m000)

Le module Calcul des prix permet de définir les frais réels à appliquer. Utilisez la session Lignes de barème de prix (tdpcg0131m000) pour définir les frais des articles de coût supplémentaires. Sélectionnez le barème de prix et l'article de coût, puis définissez des tranches de prix. La structure des prix des groupes de coûts étant très souple, Vous pouvez ainsi définir une structure unique ou la même structure pour différents tiers.

Remarque

Comme les coûts sont calculés sur la base du montant total d'une commande, ils sont insérés lorsque vous fermez la ligne de commande fournisseur dans la session Lignes de commande fournisseur (tdpur4101m000). En outre, le champ **Prix** de la ligne de commande correspond à un prix unitaire. Ce champ n'est donc pas renseigné pour des articles de coût supplémentaires. Le montant appliqué apparaît dans le champ **Montant de la commande** de la ligne de commande fournisseur.

Modification/confirmation des commandes

Une commande fournisseur d'une société donnée est liée à une commande client d'une autre société. Par conséquent, toute modification apportée à une commande fournisseur peut influencer sur la commande client correspondante, et inversement. Vous pouvez spécifier le traitement des informations relatives aux ordres de modification.

Paramètres des ordres de modification

Le tableau suivant montre des paramètres qui déterminent le traitement des informations sur les ordres de modification :

Paramètres de commandes clients (td-sls0100s400)	Paramètres des commandes fournisseurs (td-pur0100m400)
Invite codes Modification	Saisie obligatoire des codes Modification
Modification des codes obligatoire	Modification des codes obligatoire
Affectation automatique des nos de séquence d'ordre de modification	Affectation automatique des nos de séquence d'ordre de modification
Code Motif de modification par défaut pour l'ajout d'une ligne d'ordre	Code Motif de modification par défaut pour l'ajout d'une ligne d'ordre
Type de modification par défaut pour l'ajout d'une ligne d'ordre	Type de modification par défaut pour l'ajout d'une ligne d'ordre
Code Motif de modif. par défaut pour la modif. d'une ligne d'ordre	Code Motif de modif. par défaut pour la modif. d'une ligne d'ordre
Type de modification par défaut pour la modif. d'une ligne d'ordre	Type de modification par défaut pour la modif. d'une ligne d'ordre
Code Motif de modif. par défaut pour l'annulation d'une ligne d'ordre	Code Motif de modif. par défaut pour l'annulation d'une ligne d'ordre
Type de modification par défaut pour l'annulation d'une ligne d'ordre	Type de modification par défaut pour l'annulation d'une ligne d'ordre

Modification et confirmation des commandes

1. Modification d'une (ligne de) commande fournisseur

Quand un tiers acheteur modifie une commande fournisseur, complétez les champs suivants dans la session Commandes fournisseurs (tdpur4100m000):

- **Motif de modification**
- **Type de modification**
- **Changer l'ordre de la séquence**

Quand un tiers acheteur modifie une ligne de commande fournisseur, complétez les champs suivants dans la session Lignes de commande fournisseur (tdpur4101m000):

- **Lignes de motif de modification**
- **Lignes du type de modification**
- **Changer l'ordre de la séquence**

2. Communication des modifications

Le tiers acheteur doit informer le tiers vendeur des modifications apportées à la commande fournisseur ou à la ligne de commande fournisseur. Le tiers acheteur peut, par exemple, informer le tiers vendeur par téléphone, par message EDI, par courrier ou par tout autre moyen.

3. Application des modifications

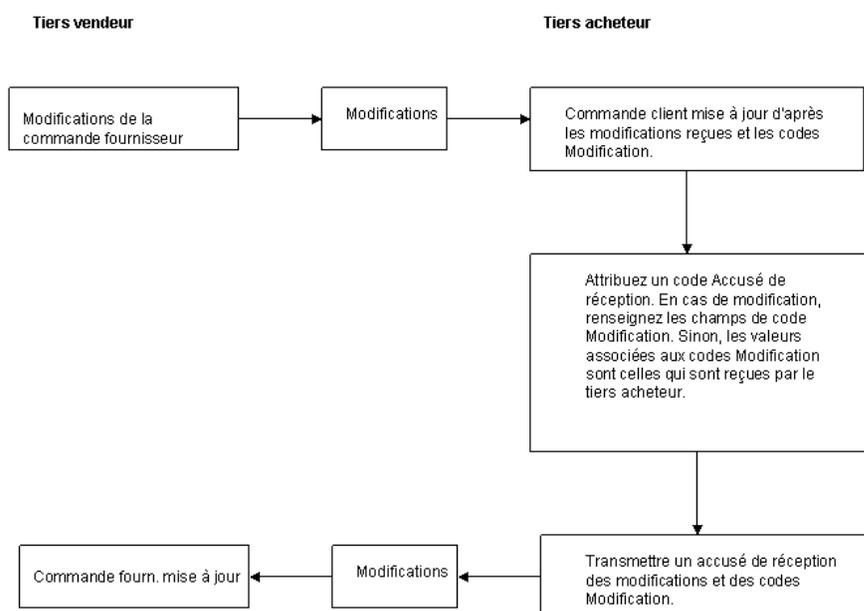
Si le tiers vendeur accepte ces modifications, ces mêmes modifications doivent être appliquées à la (ligne de) commande client correspondante. Pour accuser réception de ces modifications, le tiers vendeur doit renseigner les champs suivants :

- le champ **Accusé de réception commande client** de la session Commandes clients (tdsls4100m000), dans le cas d'une modification de commande ;
- le champ **Accusé de réception commande client** dans la session Lignes de commande client (tdsls4101m000), dans le cas d'une modification de ligne de commande.

Le tiers vendeur peut également remodifier les modifications requises. Dans ce cas, il procède aux remplacements nécessaires. Après la mise à jour de la commande client ou de la ligne de commande client par le tiers vendeur, celui-ci envoie l'accusé de réception (des modifications) au tiers acheteur.

Lorsqu'un tiers vendeur modifie une (ligne de) commande client, reportez-vous à la procédure ci-dessus en remplaçant le tiers acheteur par le tiers vendeur et en remplaçant les sessions Commandes fournisseurs (tdpur4100m000) et Lignes de commande fournisseur (tdpur4101m000) par les sessions Commandes clients (tdsls4100m000) et Lignes de commande client (tdsls4101m000).

Exemple

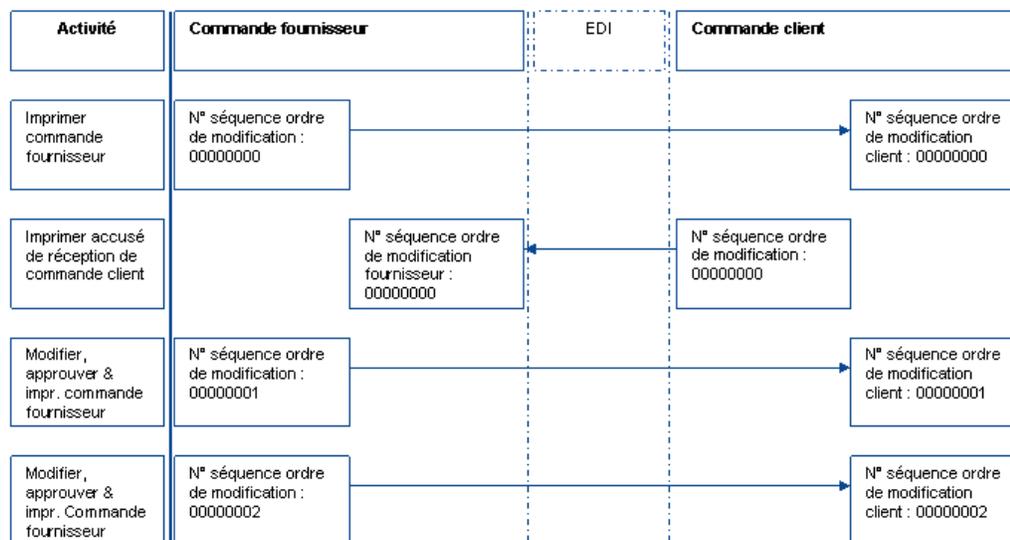


Exemple

Si vous utilisez l'échange de données informatisé (EDI) pour indiquer les modifications, vous pourrez afficher le dernier numéro de séquence des ordres de modification reçu par :

- Le tiers vendeur du champ **Séquence d'ordre de modification fournisseur** de la session Commandes fournisseurs (tdpur4100m000)
- Le tiers acheteur du champ **Séquence d'ordre de modification du client** de la session Commandes clients (tdsls4100m000)

Exemple



Impression des modifications

Il est possible de réimprimer une commande fournisseur modifiée. Vous pouvez également imprimer uniquement les modifications. La case **Imprimer commande fournisseur par exception** de la session Tiers vendeur (tccom4120s000) permet de déterminer les modifications à imprimer.

Vous pouvez également réimprimer une commande client modifiée ou en imprimer uniquement les modifications. La case **Confirmation par exception** de la session Tiers acheteur (tccom4110s000), détermine les modifications à imprimer.

Si vous utilisez la transmission EDI et que vous avez déjà imprimé une commande, la restriction suivante s'applique : vous ne pouvez imprimer de nouvelles lignes de commande ou des modifications (de lignes) de commandes que si le champ **Type de modification** est renseigné dans les sessions de commandes ou de lignes de commande.

Remarque

La session Statut de la ligne de commande fournisseur (tdpur4534m000) ou Statut des lignes de commandes clients (tdsls4534s000) permet de vérifier si une commande est déjà imprimée. Vous pouvez toujours revenir aux sessions de commandes ou de lignes de commande pour renseigner le champ **Type de modification** si vous voulez imprimer les nouvelles lignes de commande ou les modifications.

Graphiques relatifs à l'article acheté

Les graphiques affichent différents types d'informations sur un article.

Dans la zone de groupe **Graphiques** de la session Article acheté 360 (tdipu0103m000), vous pouvez sélectionner les graphiques suivants :

- Livraison à temps
- Notations des 8 meilleurs fournisseurs
- Pourcentage d'achat
- Historique des prix
- Planifié disponible

Pour afficher des informations pour le graphique sélectionné, sélectionnez un article dans la liste des articles de la session Etat 360 - Article acheté (tdipu0103m000).

Remarque

Les administrateurs peuvent personnaliser les graphiques dans la session Personnalisation des graphiques dans les sessions (ttadv9130m100).

Livraison à temps

Ce graphique indique les cinq meilleurs fournisseurs ayant les meilleures performances en termes de livraison à temps pour l'article sélectionné. Vous pouvez afficher tous les fournisseurs ou les fournisseurs ayant 5, 10, 25 ordres/commandes ou plus.

La notation est déterminée à partir de ces données :

- Type de critère **Livraison**.
- Période actuelle. Vous pouvez utiliser les flèches pour sélectionner une autre période.
- **Notation ajustée**

Remarque

- La notation du fournisseur doit être applicable aux fournisseurs. Mise à jour régulière des notations du fournisseur pour afficher des notations précises.
- Vous pouvez afficher les notations d'un fournisseur dans les sessions Notations des fournisseurs par période (tdpur8102m000) et Notations des fournisseurs par critère (tdpur8102m100).

Notations des 8 meilleurs fournisseurs

Ce graphique affiche la notation fournisseur des huit premiers fournisseurs pour l'article sélectionné.

La notation est déterminée à partir de ces données :

- Type de critère **Notation période**.
- Période actuelle.
- **Notation ajustée**

Remarque

- La notation du fournisseur doit être applicable aux fournisseurs. Mise à jour régulière des notations du fournisseur pour afficher des notations précises.
- Vous pouvez afficher les notations d'un fournisseur dans les sessions Notations des fournisseurs par période (tdpur8102m000) et Notations des fournisseurs par critère (tdpur8102m100).

Pourcentage d'achat

Ce graphique affiche la quantité achetée proportionnelle pour l'article sélectionné acheté auprès de fournisseurs (pour un maximum de 10 fournisseurs).

Les pourcentages sont basés sur les données suivantes :

- Les 12 derniers mois.
- La quantité achetée totale pour une combinaison de l'article, de la période et du fournisseur, qui est extraite de la table tdpur801. Cette quantité est exprimée en unité de stock.

Remarque

- La notation du fournisseur doit être applicable aux fournisseurs. Mise à jour régulière des notations du fournisseur pour afficher des notations précises.
- La table tdpur801 n'est associée à aucune session. Par conséquent, vous ne pouvez pas afficher la quantité totale dans une session.

Historique des prix

Ce graphique affiche l'historique de prix de l'article sélectionné répertorié par fournisseurs (pour un maximum de trois fournisseurs).

La logique suivante est utilisée pour déterminer quels fournisseurs doivent être inclus dans le graphique :

1. Le tiers par défaut de l'article, spécifié dans le champ **Tiers vendeur** de la session Articles - Achat (tdipu0101m000).
2. Les premiers tiers de la session Article - Tiers vendeur/expéditeur (tdipu0110m000).
Avec la date de recherche utilisée comme date de recherche, l'ordre de recherche suivant est utilisé :
 - a. Les tiers dont l'**Article** est spécifié, et dont le champ **Article - statut du tiers vendeur** a la valeur **Approuvé** et le champ **Recommandé** la valeur **Source unique**.
 - b. Les tiers dont l'**Article** est spécifié, et dont le champ **Article - statut du tiers vendeur** a la valeur **Approuvé** et le champ **Recommandé** la valeur **Préféré**.
 - c. Les tiers dont le **Groupe d'articles** est spécifié, et dont le champ **Article - statut du tiers vendeur** a la valeur **Approuvé** et le champ **Recommandé** la valeur **Source unique**.
 - d. Les tiers dont le **Groupe d'articles** est spécifié, et dont le champ **Article - statut du tiers vendeur** a la valeur **Approuvé** et le champ **Recommandé** la valeur **Préféré**.

L'historique des prix se base des données suivantes :

- Le dernier semestre.
- Le prix de l'article pour une combinaison de l'article, de la période et du fournisseur, qui est extraite de la table tdpur801. Le prix de l'article est calculé en divisant la valeur totale par la quantité totale.

Remarque

- La notation du fournisseur doit être applicable aux fournisseurs. Mise à jour régulière des notations du fournisseur pour afficher des notations précises.
- La table tdpur801 n'est associée à aucune session. Par conséquent, vous ne pouvez pas afficher le prix de l'article dans une session.

Planifié disponible

Ce graphique affiche la disponibilité planifiée de l'article sélectionné pour chaque jour de semaine. La quantité dont la disponibilité est planifiée est exprimée dans l'unité de stock.

Par défaut, c'est la semaine en cours qui s'affiche. Les flèches peuvent être utilisées pour naviguer vers une autre semaine.

Les données de disponibilité planifiée sont extraites des sessions suivantes :

- Transactions de stock planifiées (whinp1500m000)
- Magasin - Stock d'articles (whwmd2515m000)

acheteur

Employé de votre société qui sert de contact avec le tiers vendeur concerné. On parle également d'agent acheteur.

activité

Etape à accomplir pour le type de commande fournisseur/client. Une activité représente les sessions ou l'action manuelle à accomplir pour le type de commande fournisseur/client.

appel d'offres

Document d'achat utilisé pour demander aux soumissionnaires de soumettre leurs conditions (prix, remise, délai de livraison, conditions de règlement, etc.) pour la livraison d'un produit ou d'une quantité d'un produit.

Vous pouvez envoyer l'appel d'offres à plusieurs soumissionnaires. Les soumissionnaires peuvent soumettre les réponses à l'appel d'offres pour les articles spécifiés.

Vous pouvez enregistrer les réponses, négocier et comparer les prix et les remises proposés par différents soumissionnaires.

Il est possible de copier une réponse acceptée dans un contrat, une commande ou un barème de prix.

article de coût

Entité administrative employée pour imputer les coûts supplémentaires à un ordre. Les coûts supplémentaires peuvent être, par exemple, les frais de comptabilité, d'encaissement, de conception ou de transport.

Les articles de coût ne sont pas utilisés pour la production et ne peuvent pas être gérés en stock. On les appelle aussi les articles de dépense.

base du taux

Méthode de définition de la date qui servira à déterminer les taux de change applicables.

Lors du traitement de préparation, tous les montants exprimés dans une devise étrangère sont convertis en devise société à l'aide des taux ainsi déterminés.

calendrier

Ensemble de définitions utilisé pour créer une liste d'heures ouvrables de calendrier. Un calendrier est identifié par une combinaison de code Calendrier et de type de disponibilité.

commande fournisseur

Commandes indiquant quels sont les articles fournis par un tiers vendeur, sous certaines conditions.

Une commande fournisseur contient :

- un en-tête avec les données générales sur la commande et sur le tiers vendeur, ainsi que les conditions de règlement et de livraison ;
- une ou plusieurs lignes de commande comportant des informations détaillées sur les articles à livrer.

contrat de livraison

Liste de livraisons échéancées, prévues par un contrat et converties en commandes fournisseurs. Un contrat de livraison n'est pas un programme réel, mais une solution de programme pour générer des commandes fournisseurs dans les délais.

Exemple

Ligne de contrat	Contrats de livraison	Commande fournisseur
100 pièces	2000/12/01 20 pièces	PO1 01/12/2000 20 pièces
-	2000/02/08 25 pièces	PO2 08/02/2000 25 pièces
-	15.12.00 40 pièces	PO3 15/12/2000 40 pièces
-	2000/12/22 15 pièces	PO4 22/12/2000 15 pièces

contrat d'achat

Contrat servant à enregistrer des accords spécifiques avec un tiers vendeur concernant la livraison de marchandises données.

Un contrat est constitué des éléments suivants :

- un en-tête de contrat d'achat contenant des données générales sur le tiers et, éventuellement, un accord sur les conditions associé ;
- Une ou plusieurs lignes de contrat d'achat avec des accords de prix (centraux), des accords logistiques et des informations sur la quantité s'appliquant à un groupe d'articles ou de prix.
- Les détails d'une ligne de contrat d'achat avec des accords logistiques et des informations de quantité qui s'appliquent à un article ou un groupe de prix pour un emplacement spécifique (magasin) d'une corporation multisociété. Les détails de la ligne de contrat peuvent exister uniquement pour des contrats d'achat société.

coûts supplémentaires

Frais appliqués aux services supplémentaires, tels qu'un complément d'emballage, une assurance, etc. Les coûts supplémentaires sont ajoutés aux frais de transport d'une expédition, d'un chargement ou d'un cluster d'ordre de transport. Ils peuvent être appliqués pour les lignes d'expédition ou les lignes de cluster d'ordre de transport, facturables au client, selon les accords conclus avec le tiers.

date de création

Date de (re)création de la ligne de programme spécifique.

date de la commande

Date à laquelle la commande est saisie manuellement dans le système ou générée automatiquement.

délai de sécurité

Délai qui vient s'ajouter au délai normal afin de respecter la date de livraison des marchandises et faire face aux imprévus. Il est ainsi possible de terminer une commande avant la date réelle du besoin.

délai d'approvisionnement

Délai total nécessaire pour obtenir un article inclus dans les prévisions. Délai entrant dans le calcul du délai de fabrication d'un article, en fonction duquel une société prend ses décisions d'engagement, planifie sa capacité et gère ses commandes.

Exemple

Pour l'article A, le fournisseur a transmis un *délai d'approvisionnement* de 50 jours. Il s'agit en fait d'un délai réduit, uniquement possible parce que des prévisions de trois ans ont été adressées au fournisseur pour cet article. Si des quantités supplémentaires n'entrant pas dans ces prévisions s'avèrent nécessaires, le fournisseur a besoin du *délai d'approvisionnement total*, qui est de 300 jours.

délai d'approvisionnement total

Délai total nécessaire pour obtenir un article non inclus dans les prévisions. Ce délai entre dans le calcul du délai d'approvisionnement et de fabrication cumulé complet qui inclut le délai cumulé des pièces achetées.

Exemple

Pour l'article A, le fournisseur a transmis un *délai d'approvisionnement* de 50 jours. Il s'agit en fait d'un délai réduit, uniquement possible parce que des prévisions de trois ans ont été adressées au fournisseur pour cet article. Si des quantités supplémentaires n'entrant pas dans ces prévisions s'avèrent nécessaires, le fournisseur a besoin du *délai d'approvisionnement total*, qui est de 300 jours.

demande d'achat

Demande d'autorisation formulée par un utilisateur pour l'achat de marchandises et de services.

Une demande d'achat concerne des matières à la fois standard et non standard, ainsi que des coûts et besoins en service. Parmi les informations relatives à la demande d'achat figurent le nom, le département, l'emplacement, le service des achats et le nom de l'approbateur dans l'en-tête. Parmi les détails de la ligne de demande d'achat figurent l'article, le fournisseur, la quantité, le prix et le montant.

Un type de demande d'achat peut être converti à l'une des valeurs suivantes :

- Commande fournisseur
- Appel d'offres

échange de données informatisé (EDI)

Transmission entre ordinateurs d'un document commercial standard sous un format standard. L'expression EDI interne désigne la transmission de données entre sociétés via un même réseau interne (également appelé réseau multisociété). L'expression EDI externe désigne la transmission de données entre votre société et des tiers externes.

Fournisseur de services d'emballage (PSP)

Voir : *transporteur* (p. 71)

groupe d'articles

Groupe d'articles ayant des caractéristiques similaires. Chaque article appartient à un groupe d'articles particulier. Le groupe d'articles est associé au type d'article pour définir les caractéristiques par défaut de l'article.

groupe de coûts supplémentaires

Code sous lequel des scénarios et des lignes de coûts supplémentaires peuvent être enregistrés. Les groupes de coûts peuvent être liés à des articles, des tiers ou des tarifs, et par conséquent, à des commandes et des expéditions.

groupe de moyens de transport

Classification utilisée pour grouper des moyens de transport, par exemple :

- camionnettes,
- camions,
- porte-conteneurs,
- avions cargos.

Les propriétés sont définies pour chaque groupe, par exemple :

- vitesse moyenne,
- capacité de chargement.

Chaque moyen de transport défini dans Transport appartient à un groupe de moyens de transport. Par exemple, le groupe de moyens de transport : camionnettes, moyen de transport : camionnette avec numéro de licence XX333444.

Groupe de numéros d'article fabricant

Groupe de numéros d'articles de fabricant appartenant à une ligne de commande fournisseur ou à une ligne de programme d'achat.

itinéraire

Trajet parcouru par les marchandises de vos magasins jusqu'au magasin du tiers expéditeur ou destinataire, et inversement. Utilisez des itinéraires pour regrouper les tiers qui résident dans la même zone ou qui se trouvent sur la même route.

Vous pouvez classer les adresses par itinéraires et imprimer des listes de prélèvement et des avis d'expédition triés par itinéraire.

itinéraire standard

Un itinéraire standard est un itinéraire fixe emprunté à une certaine fréquence ; il peut s'agir, par exemple, d'un camion qui se rend à des adresses de livraison et/ou de chargement selon un programme fixe, d'une liaison ferroviaire ou maritime. Le transport via des itinéraires standard coûte généralement moins cher que le transport via des itinéraires non fixes. Il est par exemple possible de définir un itinéraire Amsterdam-Anvers via Rotterdam, parcouru une fois par jour.

le système de devise indépendant,

Système de devise dans lequel toutes les sociétés financières et logistiques qui sont liées les unes aux autres dans le modèle de structure d'entreprise font appel aux mêmes deux ou trois devises société. Toutes les écritures sont enregistrées dans les devises société.

Les taux de change sont définis entre les devises de transaction et les devises société. Les montants de transactions sont convertis directement de la devise de transaction vers les devises société

Voir : système de devise standard

le système monodevise,

Système de devise dans lequel une société n'emploie qu'une devise société. Cette devise société est aussi la devise de référence. Ce système de devise est particulièrement utile pour les sociétés opérant au sein d'un même pays.

Voir : système de devise standard

ligne de coûts supplémentaires

Comprend un article de coût qui peut être lié en tant que coûts supplémentaires à une commande ou à une expédition. Les frais administratifs ajoutés aux coûts de la commande si le montant de la commande est inférieur à une valeur donnée ou les frais de transport ajoutés à la commande si le poids total des marchandises vendues/achetées dépasse une valeur donnée, illustrent parfaitement l'utilisation qui est faite des lignes de coûts supplémentaires.

liste des fournisseurs approuvés

Liste des tiers vendeurs approuvés pour livrer un article spécifique.

Logistique tiers (3PL)

Voir : *transporteur* (p. 71)

menu approprié

Les commandes sont réparties dans les menus **Vues**, **Références** et **Actions** ou affichées sous la forme de boutons. Dans les versions précédentes d'LN et Web UI, ces commandes sont accessibles depuis le menu *Spécifique*.

Messages EDI

Document électronique (par exemple, un accusé de réception de commande électronique) qui contient le code d'une organisation et un message.

Les messages entrants et/ou sortants sont traités dans des bibliothèques spéciales appelées par des sessions de communications EDI (par exemple dans les modules de Gestion des ventes (SLS), de Facturation des ventes (SLI), de Comptabilité fournisseur (ACP), de Gestion de la trésorerie (CMG), de Gestion des achats (PUR), de Gestion des stocks (INH) et d'Echange de Données Informatisé (EDI)).

mise en cluster

Regroupement de plusieurs lignes de programme en vue de leur envoi en une seule commande d'achat.

Dans le cadre d'une mise en cluster, la date de sortie du prochain programme, en fonction de la grille de sortie, est déterminée en premier lieu. Ensuite, les lignes du programme sont clustérisées en fonction de l'unité de temps du segment, établie d'après le groupe de segments.

Remarque

La mise en cluster s'applique uniquement aux programmes non référencés.

multisite

Fait référence à la gestion de plusieurs sites au sein d'une seule société (logistique).

Dans une structure multisociété, qui comprend plusieurs sociétés, le multisite s'applique à chacune des sociétés logistiques.

niveau de service

Niveau de service proposé par un transporteur en combinaison avec le transport de marchandises, par exemple la livraison express, la livraison sous douze heures, etc. Un niveau de service est habituellement lié aux tarifs de transport qu'un transporteur utilise pour calculer les prix des services proposés.

notation du fournisseur

Evaluation d'un fournisseur en fonction de certains critères. Ces critères peuvent être notamment basés sur les livraisons (respect des délais, qualité, etc.) ainsi que sur d'autres facteurs.

Numéro d'article fabricant (NAF)

Identification unique d'un code d'article de fabricant, utilisé dans le processus de commande et d'identification.

numéro de séquence d'ordre de modification

Numéro servant à attribuer l'occurrence des modifications à une commande fournisseur ou à une commande client.

plan de transport

Réseau d'adresses de chargement et de déchargement, dont l'une est un point d'allotissement. Un plan de transport est habituellement défini pour les itinéraires impliquant un transport multimodal. Un plan de transport comporte une ou plusieurs étapes. Chaque étape, ou portion d'itinéraire, peut être traitée différemment selon le mode de transport et le groupe de moyens de transport définis.

pourcentage de sourcing

Pourcentage utilisé pour calculer la manière dont les commandes sont divisées entre les fournisseurs.

Prestataire logistique (LSP)

Voir : *transporteur* (p. 71)

priorité

Option permettant d'ajouter une notation aux fournisseurs. Si la priorité est définie, les combinaisons article/fournisseur sont triées par ordre de priorité décroissante.

profils utilisateurs (achat)

Données par défaut enregistrées par l'utilisateur qui influencent la création des demandes d'achat, des appels d'offres, des contrats d'achat, des commandes clients, des programmes d'achat, des versions d'achat, des appels de livraison et des règles d'approbation. Ces données déterminent la méthode de saisie des commandes, les valeurs par défaut au cours de la saisie, etc.

programme d'achat

Calendrier de l'approvisionnement planifié des matières. Les programmes d'achat prennent en charge les activités d'achat à long terme impliquant de fréquentes livraisons et s'appuient généralement sur un contrat d'achat. Tous les besoins concernant le même article, tiers vendeur, tiers expéditeur, service des achats et magasin sont stockés dans un programme unique.

règle d'approbation

Combinaison d'éléments de données, tels que le tiers vendeur, l'acheteur, le planificateur, la date d'application, la date d'expiration et le montant, selon laquelle LN approuve les commandes fournisseurs. Les règles d'approbation reposent également sur des règles d'acceptation ou d'exception.

règle de sourcing

Système de planification contenant les règles de réservation de la demande en fonction d'une combinaison de priorité fournisseur et de réservation à des fournisseurs spécifiques sous forme de pourcentage.

règle d'acceptation

Lorsqu'une règle d'approbation repose sur des règles d'acceptation, LN approuve automatiquement la commande fournisseur conforme à une règle valable. Si vous définissez des règles d'approbation fondées sur l'acceptation, vous déterminez la combinaison d'éléments de données que LN doit utiliser pour approuver la commande fournisseur.

règle d'exception

Lorsqu'une règle d'approbation repose sur des règles d'exception, LN approuve automatiquement une commande fournisseur non conforme à une règle valable. Si vous définissez des règles d'approbation fondées sur l'exception, vous déterminez la combinaison d'éléments de données que LN ne doit pas utiliser pour approuver la commande fournisseur.

semaine de travail

Les sept jours de la semaine pour lesquels les heures disponibles et non disponibles sont définies.

service des achats

Département de votre organisation chargé de l'achat des matières et des services nécessaires à votre organisation. Vous affectez des groupes de séries au service des achats.

site

Implantation d'une entreprise qui gère ses propres données logistiques. Cela comprend un ensemble de magasins, départements et lignes d'assemblage au même endroit. Les sites sont employés pour modéliser la chaîne logistique d'un environnement multisite.

Ces restrictions s'appliquent aux sites :

- Un site ne peut s'étendre sur plusieurs pays. Les magasins et départements du site doivent se trouver dans le même pays que le site.
- Un site fait partie d'un cluster de planification. Par conséquent, tous les magasins et centres de charge d'un site doivent appartenir au même cluster de planification.
- Un site est rattaché à une société logistique.

Vous pouvez lier un site à une unité d'entreprise ou une unité d'entreprise à un site.

Si une unité d'entreprise est liée à un site, les entités du site appartiennent à l'unité d'entreprise. Inversement, si un site est lié à une unité d'entreprise, les entités de l'unité d'entreprise appartiennent au site.

système de devise dépendant

Système de devise qui permet l'emploi de plusieurs devises société au sein d'une seule société. Pour la plupart des entités, la société financière détermine quelle devise locale sera employée. Toutes les écritures sont enregistrées dans les devises société.

Des taux de change sont définis entre les devises externes et la devise de référence, ainsi qu'entre la devise de référence et les autres devises société. Les montants de transactions sont d'abord convertis dans la devise de référence, puis ce dernier montant est converti dans les autres devises société.

Voir : système de devise standard

système de devise standard

Système dans lequel les transactions en devises étrangères sont converties directement de la devise de transaction à la devise locale, sans triangulation via la devise de référence. Par défaut, les devises de reporting font l'objet d'une conversion directe depuis la devise de transaction ; cependant, elles peuvent également être converties à partir de la devise locale.

taux de change

Prix auquel une devise peut être échangée avec une autre devise. En d'autres termes, il s'agit du montant auquel une devise particulière permettra d'acheter une autre devise à un moment donné.

temps de traitement interne

Délai requis entre l'identification des besoins et le lancement de la commande fournisseur. Les délais de traitement interne tiennent compte de la préparation des documents et de l'approvisionnement.

transporteur

Organisation qui propose des services de transport. Pour utiliser un transporteur à des fins de création de chargement, de génération de clusters d'ordres de transport, de calcul des coûts et de facturation, vous devez définir celui-ci à la fois en tant que transporteur et en tant que tiers vendeur dans Données communes.

Synonyme : transporteur, Prestataire logistique (LSP), Logistique tiers (3PL), Fournisseur de services d'emballage (PSP)

transporteur

Voir : *transporteur* (p. 71)

type d'article

Classification qui permet de déterminer si l'article est, par exemple, un article générique, un article de service ou un article d'équipement. Selon le type de l'article, certaines fonctions s'appliqueront ou ne s'appliqueront pas à lui.

type de commande fournisseur

Type de commande déterminant les sessions incluses dans la procédure de commande ainsi que les modalités et l'ordre d'exécution de cette dernière.

type de disponibilité

Indication du type d'activité pour lequel une ressource est disponible. Les types de disponibilité permettent de définir plusieurs groupes d'heures ouvrables pour un seul calendrier.

Par exemple, si un centre de charge est disponible pour la production du lundi au vendredi et pour des activités de service le samedi, vous pouvez définir deux types de disponibilité, un pour la production et un pour les activités de service, puis associer ces types au calendrier de ce centre de charge.

Index

- Achat**, 9
 - acheteur**, 61
 - activité**, 61
 - Activité**, 37
 - appel d'offres**, 61
 - Article acheté**
 - graphiques, 57
 - Article à numéro d'article de fabricant**
 - configuration, 28
 - utilisation, 28
 - Article d'achat**
 - caractéristiques par défaut, 11
 - création de données d'achat, 11
 - définition, 11
 - définition des données relatives au tiers, 12
 - article de coût**, 61
 - Article du fabricant**, 28, 31
 - Article fabricant multiple**
 - configuration, 31
 - conversion, 32
 - utilisation, 31
 - Articles de fabricant**
 - achat, 26
 - base du taux**, 44, 62
 - Base du taux**, 46
 - calendrier**, 62
 - Code Accusé de réception**, 49
 - Code Modification**, 49
 - commande client**, 52
 - commande fournisseur**, 62
 - Commande fournisseur**
 - coûts supplémentaires, 50
 - Commandes clients**
 - modification/accusé de réception, 52
 - Commandes fournisseurs**
 - modification/accusé de réception, 52
 - règles d'approbation, 42
 - Commandes**
 - modification/accusé de réception, 52
 - contrat de livraison**, 63
 - contrat d'achat**, 63
 - coûts supplémentaires**, 63
 - Coûts supplémentaires**, 50
 - date de création**, 63
 - date de la commande**, 64
 - Date de réception planifiée**
 - déterminant, 17
 - détermination en fonction du temps d'approvisionnement, 22
 - de la commande fournisseur**,
 - traitement paramétrable, 39
 - délai de sécurité**, 64
 - délai d'approvisionnement**, 64
 - délai d'approvisionnement total**, 64
 - Délai d'article acheté**
 - calcul, 13
 - demande d'achat**, 64
 - Données d'achat générales**, 49
 - Données d'achat par site**, 38
 - Données d'article acheté**, 11
 - Données de base achat**
 - données d'achat générales, 49
 - données d'article acheté, 11
 - données organisationnelles d'achat, 37
 - Données organisationnelles d'achat**, 37
 - échange de données informatisé (EDI)**, 65
 - Fournisseur de services d'emballage (PSP)**, 71
 - Graphiques**
 - article acheté, 57
 - groupe d'articles**, 65
 - groupe de coûts supplémentaires**, 65
 - groupe de moyens de transport**, 65
 - Groupe de numéros d'article fabricant**, 65
 - Groupes de coûts supplémentaires**
 - définition, 49
-

itinéraire, 66
itinéraire standard, 66
le système de devise indépendant, 66
le système monodevise, 66
ligne de coûts supplémentaires, 66
Liste des approbateurs
 configuration, 49
liste des fournisseurs approuvés, 66
Logistique tiers (3PL), 71
menu approprié, 67
Messages EDI, 67
mise en cluster, 67
Motif de modification, 49
multisite, 67
niveau de service, 67
notation du fournisseur, 67
Numéro d'article fabricant (NAF), 68
numéro de séquence d'ordre de modification, 68
Numéro d'article de fabricant, 28
plan de transport, 68
pourcentage de sourcing, 68
Pourcentage de sourcing, 24, 24
 utilisation, 25
Prestataire logistique (LSP), 71
priorité, 68
Priorité, 24, 25
 utilisation, 24
profils utilisateurs (achat), 68
Profil utilisateur
 spécification, 38
programme d'achat, 68
règle d'approbation, 69
Règle d'approbation
 spécification, 38
règle de sourcing, 69
règle d'acceptation, 69
règle d'exception, 69
Règles d'approbation
 commandes fournisseurs, 42
semaine de travail, 69
service des achats, 43, 69
Service des achats
 spécification, 38
site, 70
Site
 données d'achat par, 38
Sourcing, 24, 24, 25
système de devise, 44
système de devise dépendant, 70
système de devise standard, 70
taux de change, 70
temps de traitement interne, 70
Traitement paramétrable des commandes fournisseurs, 39
transporteur, 71
type d'article, 71
type de commande fournisseur, 71
Type de commande fournisseur
 activités, 37
 spécification, 37
type de disponibilité, 71
Type de modification, 49
